

BON À SAVOIR

Service
juridique
gratuit

② 021 310 18 20

PANETTONES

*Une dégustation
au goût amer*

10

SANTÉ

*Gare aux cadeaux
empoisonnés!*

16

ALIMENTATION

*Moins de cancers
avec le bio*

21

TRAVAIL

*Quid de mon job
en fin d'année?*

33

Nos tests du mois

- Gazéificateurs d'eau
- Mouchoirs
- Radios connectées
- Fards à paupières

georgelienk_

COMPARATIF page 6

Abos de ski La demi-journée à prix surfait



9 781424 663003

MA SANTÉ

VOTRE SANTÉ EST NOTRE PRIORITÉ!

- des tests
- des comparatifs
- des enquêtes
- des conseils pratiques
- sur papier et/ou en ligne

Mon adresse

Nom

Prénom

Rue/N°

Code postal/Ville

N° de téléphone

E-mail

Date

Signature

12/18

Coupon à renvoyer à MA SANTÉ, Service des commandes
Rasude 2 – Case postale 1440 – 1001 Lausanne
Par fax: 021 310 01 39

*Nouveau
magazine*



ABONNEMENT à Ma Santé

Je m'abonne pour:

1 an (6 parutions): 36 fr.

- Rabais sur les guides pratiques
- Accès au site masantemag.ch
- A lire également en version e-paper

JE M'ABONNE

021 310 73 67 | abo@masantemag.ch | www.masantemag.ch/abonnements



Sommaire



10



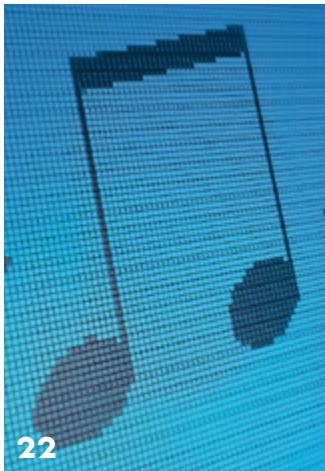
13



16



21



22

Politique

L'impact de la réforme fiscale

Transports publics

Quand le contrôleur déraille

Insectes comestibles

Un exotisme qui coûte très cher

Santé

Gare aux cadeaux empoisonnés!

Diététique

Moins de cancers avec le bio

Voyages en car

La Fête des lumières dans l'ombre

Travail

Quid de mon job en fin d'année?

Protection des données

Commerce sous surveillance

COMPARATIF

Abos de ski

La demi-journée à prix surfait

Dégustation

Des panettones très moyens

Assurances bâtiment

Pour être paré au pire

TESTS

Gazéificateurs d'eau

Sodastream en leader

Mouchoirs

Deux paquets au top

Radios connectées

Du son sans frisson

Fards à paupières

De la poudre aux yeux

EN UNE

Abos de ski

La demi-journée à prix surfait



MAIS ENCORE...

Conseils juridiques

Le juge a dit

De qui se moque-t-on? / Chapeau!

Vu pour vous / Les tests des autres

Vous avez la parole

Post-scriptum

Impressum**Service abonnements**

CP 240, 1001 Lausanne
④ 021 310 01 37
Fax 021 310 01 39
E-mail: abo@bonasavoir.ch

Abonnement

1 an (11x/an): 39.50 fr.
2 ans: 74.00 fr.
Vente en kiosque: 6.00 fr.

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Muller (pym)

Rédacteur en chef adjoint

Yves-Noël Grin (yng)

Rédaction

Vincent Cherpillod (vic)
Claire Houriet Rime (chr)
Sébastien Sautebin (seb)
Sou'Al Hemma (sh)

Ont collaboré à ce numéro

Jonas Arnold
Lukas Bertschi
Annick Chevillod
José Crespo
Doris Favre
Fiami
Sabine Rindlisbacher
Marie Rossy
Dominique Schütz
Gery Schwager
Simon Tschopp
Tassilo

Mise en pages

Noémie Arrigo

Correction

Christiane Droz

Web et mobile

Loïc de Siebenthal

Permanence juridique

④ 021 310 18 20

Tous les jours de

9 h à 11 h et de 13 h à 15 h

Silvia Diaz (sd)

Sophie-Emilia Steinauer (ses)

Kim Vallon (kv)

Barbara Venditti (bv)

Secrétariat de rédaction et marketing

Av. de la Rasude 2

CP 150, 1001 Lausanne

④ 021 310 01 36

Tous les jours de 8 h à 17 h

Fax 021 310 01 39

www.bonasavoir.ch

E-mail: info@bonasavoir.ch

Alessia Berjano

Lidia Brandalise

Publicité

KI Media S.à r.l.

CP 150, 1001 Lausanne

④ 021 310 18 21

cyril.anken@kimedia.ch

CP 75, 8024 Zurich

④ 044 253 83 53

anzeigen@kimedia.ch

Imprimerie

Swissprinters AG,

4800 Zofingen

Imprimé en Suisse, sur du papier

labelisé FSC® (CO 21036) et

emballé dans un film en

polyéthylène non polluant.

Editeur

Editions Plus S.à r.l.

CP 150, 1001 Lausanne

Lectorat

388 000 (MACH Basic 2018-2)

© Reproduction autorisée uniquement avec l'accord écrit de l'éditeur, tout comme l'utilisation de nos tests et articles à titre publicitaire.

Editorial

De la suite dans les idées et de la transparence dans les débats



Vous le savez, le porte monnaie des consommateurs est l'une des priorités de *Bon à Savoir*. Année après année, notre magazine teste, compare, analyse des centaines de produits dans tous les domaines de la consommation, de biens comme de services. Nous mettons également à la disposition de nos abonnés de nombreux outils et des calculateurs en ligne, une plateforme internet, plaintes.ch, pour évaluer les services clients de plusieurs centaines de prestataires, des applications destinées à déterminer la qualité de ce que nous mettons dans nos assiettes, des guides pratiques...

L'objectif de toutes nos actions est le même depuis le début: informer les consommateurs dans la transparence et en toute impartialité, pour que chacun puisse faire des choix avisés en toute liberté.

Si nous consacrons dans ce numéro un article à loi fédérale relative à la réforme fiscale des entreprises et du financement de l'AVS (RFFA), c'est exactement dans la même optique. Il est, de notre point de vue, indispensable que le peuple puisse se prononcer sur cette réforme adoptée par les Chambres, en septembre dernier. Son application aura un impact important sur le portemonnaie de tous les consommateurs, raison pour laquelle nous avons choisi de soutenir le référendum sur le sujet et de mettre dans ces pages une feuille de récolte de signatures, afin que la RFFA soit débattue au grand jour, comme nous l'avions fait pour le paquet «Prévoyance 2020» en 2017 (*lire page 9*).

Ce projet d'allégement, qui trouve son origine dans la nécessité légale de supprimer des priviléges fiscaux internationalement contestés, est un plat réchauffé: celui de la réforme III de l'imposition des entreprises (RIE III), rejetée par 59,1% des votants au début de l'année dernière.

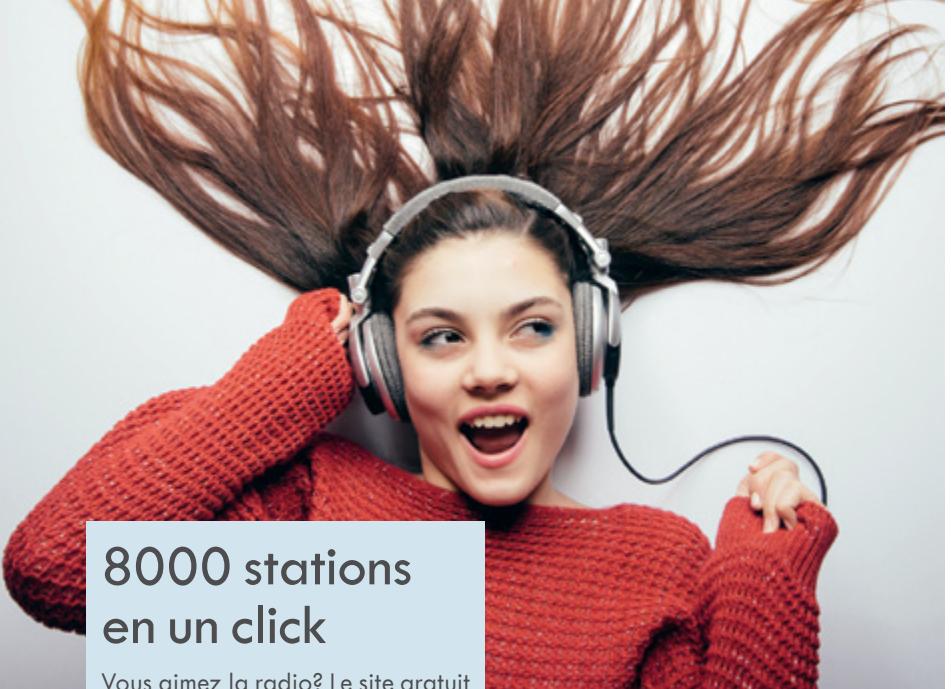
Du coup, pour faire passer la pilule, les Chambres ont décidé cette fois-ci de lier le projet à une mesure en faveur de l'AVS. Pour chaque franc offert aux entreprises, un franc sera versé à l'assurance vieillesse. Au final, l'addition se montera ainsi à 4 milliards de francs (estimation pour l'année 2020 uniquement) que les citoyens paieront d'une manière ou d'une autre. Si le référendum aboutit, chacun pourra se prononcer sur cette réforme en toute connaissance de cause. Et c'est précisément notre objectif.

Pierre-Yves Muller, réédacteur en chef

Prix de l'abonnement en 2019

La politique de *Bon à Savoir*, édité par une entreprise à but non lucratif, est de maintenir des prix d'abonnement au plus bas. Mais l'inflation générale et la hausse des tarifs de la distribution postale engendrent des coûts supplémentaires

importants. Depuis 2016, nous avons réussi à maintenir le prix de l'abonnement annuel de notre magazine à 39.50 fr. par année. En 2019, nous devrons augmenter ce tarif à 42.50 fr. pour un an, et à 80 fr. pour deux ans.



8000 stations en un click

Vous aimez la radio? Le site gratuit **radio.garden** propose un globe terrestre en 3D où figurent, sous la forme de points verts, près de 8000 stations du monde entier. Il suffit de faire pivoter le globe avec la souris, de zoomer avec la molette et de cliquer sur la station désirée pour l'écouter immédiatement. C'est simple, efficace et très réussi. La Radio Garden est un projet à but non lucratif développé par des scientifiques hollandais, allemands et danois. Une application mobile est également disponible gratuitement pour iOS et Android. *seb*

RETOUR EN FORCE DES ANNUAIRES BIDON

Les arnaques à l'annuaire reprennent de plus belle, nous avertit Francine Ischi. Gérante d'un petit commerce à Marchissy (VD), notre lectrice a reçu un coup de fil pour «vérifier et remettre à jour ses coordonnées» de la part d'une société se présentant sous le nom de Local Search, suivi d'un e-mail de confirmation à renvoyer. Elle s'est méfiée, et bien lui en a pris, car, derrière cette «vérification», se cachait en réalité un abonnement à un annuaire qui lui aurait coûté 24 mensualités de 65.50 fr., soit 1572 fr.! Le piège est particulièrement vicieux, car tant search.ch que local.ch et même localsearch.ch existent bel et bien, tous les trois appartenant à Swisscom depuis 2015. Mais la société dont il est question ici s'appelle, elle, Local-Search, avec un tiret qui fait toute la différence... Connue de nos services depuis 2016, elle possède également l'adresse internet localsearch.sarl. *vic*

Retrouvez notre répertoire d'arnaques à l'annuaire sur [bonasavoir.ch](#) ➤ Alertes conso ➤ Annuaires professionnels



Le photovoltaïque cartonne

La longue liste des propriétaires en attente de la subvention pour une installation photovoltaïque va enfin se résorber. Au début de 2018, ils étaient encore 15 000 à espérer la manne fédérale. Grâce au fonds constitué par le supplément de 2,3 ct./kWh facturé aux consommateurs pour le financement des énergies renouvelables, Berne dispose dorénavant de moyens plus élevés. D'ici à la fin de 2018, quelque 6800 installations photovoltaïques

FÊTE DES VIGNERONS: GARE À VIAGOGO!

On ne compte plus le nombre de consommateurs qui se font piéger par le site de revente de billets Viagogo. Il faut dire que le site est extrêmement bien référencé sur Google, au point de se hisser en tête de liste lorsqu'on lance une recherche pour des billets de spectacle. Ainsi, de nombreux lecteurs ont acheté des places pour la Fête des Vignerons, en pensant avoir affaire à la billetterie officielle. Entre les prix outrageusement surfaits et le risque de se retrouver refoulés à l'entrée avec un faux ticket, les désillusions sont multiples et douloureuses. Il est donc vivement recommandé de passer par les billetteries officielles. Rapelons, par ailleurs que Viagogo est sous le coup de plaintes civiles et pénales (*lire aussi «Billets pour la Fête des Vignerons: la coupe est pleine!» sur [bonasavoir.ch](#)*). *yng*

aурont ainsi reçu un coup de pouce financier pour un total de 178 millions de francs. L'Office fédéral de l'énergie espère satisfaire les 13 500 demandes déposées jusqu'au premier semestre de cette année d'ici à l'an prochain. Celles qui sont arrivées après le 30 juin 2018 devront patienter encore 18 mois. La subvention, qui couvre jusqu'à 30% des coûts d'investissement, peut être demandée sur [pronovo.ch](#) *chr*

GARE AUX VERNIS CANCÉRIGÈNES!

Quel est le point commun entre le vernis à ongles, le jambon et les préservatifs? Tous les trois peuvent contenir des nitrosamines, composés chimiques dont l'effet cancérogène sur les êtres vivants a été démontré par de nombreuses études. Dans le cas du vernis, le constat est assez alarmant: lors d'un test en laboratoire mené cet automne, *Ma Santé* a constaté que la totalité des cosmétiques que nous avons achetés dans les principaux commerces suisses en contiennent! Leur concentration varie toutefois beaucoup d'un article à l'autre; dans un cas sur deux, elle est suffisamment basse pour qu'on puisse considérer les vernis comme satisfaisants. D'autres, en revanche, sont carrément mauvais! *réd.*

*Retrouvez notre test en détail dans le prochain numéro du magazine *Ma Santé*, à paraître le 12 décembre prochain.*





SPORTS D'HIVER On économise des clopinettes en ne skiant qu'une demi-journée dans bon nombre de stations de ski. Mais nous avons débusqué celles qui proposent de vraies réductions aux lève-tard.

Vincent Cherpillod

Demi-journée, pas demi-tarif!

Quand la semaine a été longue, il n'est pas toujours facile de se lever aux aurores pour être au pied des pistes dès l'ouverture des installations. Mais face à un soleil éclatant et devant quelques centimètres de neige fraîche, comment résister à l'appel de la glisse? Même avec du retard à l'allumage, on peut toujours rejoindre une station de ski au milieu de la journée. Mais, pour celles et ceux qui n'ont pas craqué pour un abonnement de saison (*lire encadré*), vaut-il vraiment la peine de chauffer les lattes pour quelques heures seulement?

18% DE MOINS

Commençons par doucher les espoirs des plus optimistes: ne skier que la moitié de la journée ne signifie pas débourser la moitié du prix d'un forfait complet, loin s'en faut! Une journée de ski adulte coûte par exemple entre 14 fr. (aux Mayens-de-Conthey) et 76 fr. (dans les 4 Vallées, en haute saison), contre 10 fr. à 63 fr. pour une demi-journée. En moyenne, le rabais ne se monte qu'à 18%. Notre enquête montre toutefois de grandes différences d'une station à l'autre, puisque la réduction s'échelonne entre 5% et 36% (*voir tableau*).

C'est dans les petites stations fribourgeoises des Paccots et de Rathvel qu'on se montre le plus fair-play avec les retardataires. La demi-journée adulte y coûte 10 fr. de moins que la journée complète (29 fr. au lieu de 39 fr.).

Avantage supplémentaire, elle commence à 11 h 30 (contre 12 h 30, voire 13 h ailleurs), et permet donc de skier cinq heures au lieu de quatre. Nous avons tenu compte de cette différence de durée pour que notre classement soit équitable. Ainsi, les rabais indiqués dans la partie droite du tableau sont calculés sur la base de demi-journées qui débutent, pour chaque station, à 12 h 30.

GRANDES STATIONS, PETIT RABAIS

Le téléski de Baulmes (VD) et ses cinq pistes termine sur la deuxième marche du podium (-30% pour les adultes, -34% pour les enfants), et même sur la première si on se limite au massif du Jura. Il faut descendre plus bas dans le classement pour trouver les premières stations qui proposent plus de 10 remontées mécaniques. Seules Anzère (pour les adultes) et Grimentz-Zinal (pour les enfants) offrent une réduction qui dépasse 20%. Les deux plus grands domaines skiables du pays, eux, se tirent la bourre dans le ventre mou du classement: en ne skiant que l'après-midi, un adulte n'économise que quelques sous dans les 4 Vallées (63 fr. / -15%) et les Portes du Soleil (57 fr. / -13%).

On passe même sous la barre des 10% dans la région de Gstaad, dans les stations du Pays du St-Bernard et à St-Luc/Chandolin. Et que dire des deux malheureux euros (27 au lieu de 29) qu'économi-

sera l'acheteur d'une demi-journée aux Monts Jura, le domaine skiable le plus proche de Genève et le plus grand du massif jurassien? C'est à la fois celui qui propose la réduction la plus faible et la demi-journée la plus courte, puisqu'elle se limite à 3 heures!

MA JOURNÉE À LA CARTE

Le forfait demi-journée peut être acheté pour la matinée aussi; il coûte généralement la même chose. Mais les skieurs du dimanche le savent bien: c'est souvent pile sur le coup des 11 h qu'on débarque sur les pistes, soit trop tard pour profiter de la journée complète et trop tôt pour bénéficier du tarif demi-journée! Dans certaines stations, rien à faire: il

faut payer plein pot ou poireauter jusqu'à l'heure dite. Ailleurs, on laisse davantage de flexibilité au visiteur.

La dernière colonne de notre tableau tient compte de ce paramètre. Les stations qui proposent, en plus de la matinée, deux horaires de départ pour la demi-journée – par exemple 11 h et 13 h – sont indiquées en vert clair («Flexibilité partielle»). Quant à celles qui sont en vert foncé, elles offrent au minimum trois horaires de départ, voire la possibilité de fixer librement le début de sa journée. Dans ce cas, l'abonnement s'active au passage du portique de la première installation et se désactive trois, quatre ou cinq heures plus tard.

.....En détail.....

Trop tard pour le Magic Pass

Depuis deux saisons, les mordus de glisse ont tout intérêt à opter pour un abonnement de saison, car le lancement du Magic Pass, l'an passé, a fait chuter les prix. Pour ce dernier, encore faut-il y penser assez tôt, car le prix le plus intéressant (399 fr./adultes) n'est proposé qu'au printemps qui précède la saison!

Le coût des forfaits journée et demi-journée, lui, n'a pas suivi la même pente descendante, bien au contraire, ce qui ne fait pas les affaires des skieurs qui planifient moins de huit journées de ski par hiver. L'achat des abonnements journée à l'avance sur internet permet de réduire la note de quelques francs. Les offres Snow'n'Rail des CFF permettent aussi de faire des économies, de même que les carnets de réduction Winter Pass et Snow Republic.

Le prix de la demi-journée de ski

CANTON	DOMAINE SKIABLE	INSTALLATIONS ⁽¹⁾	PRIX ⁽²⁾				DEMI-JOURNÉE DÉS... ⁽³⁾	RABAIS ⁽⁴⁾		FLEXIBILITÉ HORAIRES?	
			ADULTE		ENFANT			ADULTE	ENFANT		
			journée	1/2 journée ⁽³⁾	journée	1/2 journée ⁽³⁾					
ALPES											
FR	Les Paccots	9	39.00 fr.	29.00 fr.	27.00 fr.	20.00 fr.	11h30	36%	36%	Non	
FR	Rathvel	3	26.00 fr.	21.00 fr.	18.00 fr.	15.00 fr.	11h30	27%	23%	Non	
VS	Bourg St-Pierre/La Lorette	1	15.00 fr.	11.00 fr.	9.00 fr.	7.00 fr.	12h30	27%	22%	Non	
VS	Mayens de Conthey	1	14.00 fr.	10.00 fr.	10.00 fr.	7.00 fr.	13h00	25%	26%	Non	
VD	Les Pléiades	4	24.00 fr.	19.00 fr.	13.00 fr.	13.00 fr.	libre (4h)	24%	0%	Oui	
FR	Bulle/La Chia	1	20.00 fr.	15.00 fr.	15.00 fr.	10.00 fr.	13h00	22%	29%	Non	
VD	La Forclaz	1	20.00 fr.	15.00 fr.	13.00 fr.	10.00 fr.	13h00	22%	20%	Non	
FR	Charmey	4	43.00 fr.	34.00 fr.	25.00 fr.	18.00 fr.	12h30	21%	28%	Oui	
VS	Anzère	12	55.00 fr.	45.00 fr.	27.00 fr.	23.00 fr.	12h00	21%	17%	Non	
VS	Les Marécottes	3	44.00 fr.	34.00 fr.	22.00 fr.	17.00 fr.	13h00	20%	20%	Partielle	
VS/F	Torgon – La Chapelle-d'Abondance	13	35.00 fr.	30.00 fr.	26.00 fr.	23.00 fr.	libre (5h)	20%	16%	Oui	
VS	La Forclaz/Blanchalp	3	28.00 fr.	23.00 fr.	19.00 fr.	15.00 fr.	12h15	19%	23%	Non	
VS/F	Torgon – Châtel – La Chapelle d'Abondance (Liberté)	46	51.00 fr.	44.00 fr.	38.00 fr.	33.00 fr.	libre (5h)	19%	18%	Oui	
VS	Vercorin	7	52.00 fr.	41.00 fr.	31.00 fr.	25.00 fr.	13h00	19%	17%	Oui	
VS	Grimmentz – Zinal + val d'Anniviers	35	62.00 fr.	49.00 fr.	37.00 fr.	28.00 fr.	13h00	18%	21%	Oui	
FR	Jaun	4	39.00 fr.	32.00 fr.	25.00 fr.	20.00 fr.	12h30	18%	20%	Oui	
FR	Lac Noir	5	39.00 fr.	32.00 fr.	25.00 fr.	20.00 fr.	12h30	18%	20%	Oui	
VD	Villars – Les Diablerets (sans Glacier 3000)	32	55.00 fr.	44.00 fr.	36.00 fr.	29.00 fr.	13h00	18%	17%	Partielle	
VS	Crans-Montana	15	69.00 fr.	57.00 fr.	39.00 fr.	32.00 fr.	12h30	17%	18%	Non	
FR	Moléson	5	35.00 fr.	29.00 fr.	20.00 fr.	18.00 fr.	libre (4h)	17%	10%	Oui	
FR	La Berra	4	39.00 fr.	32.00 fr.	25.00 fr.	19.00 fr.	13h00	16%	21%	Oui	
VS	Nendaz – Thyon – Veysonnaz (Printze)	35	59.00 fr.	48.00 fr.	30.00 fr.	24.00 fr.	13h00	16%	18%	Partielle	
VS	La Tzoumaz – Savoleyres	10	62.00 fr.	51.00 fr.	31.00 fr.	26.00 fr.	13h00	16%	14%	Partielle	
VS	Champéry – Morgins (CLCF)	27	52.00 fr.	42.00 fr.	36.00 fr.	29.00 fr.	13h30	15%	15%	Partielle	
FR	Le Gibloux	1	18.00 fr.	15.00 fr.	12.00 fr.	10.00 fr.	13h00	15%	15%	Non	
VS	4 Vallées	67	76.00 fr.	63.00 fr.	38.00 fr.	32.00 fr.	13h00	15%	14%	Partielle	
VS	Arolla, Evolène, La Forclaz (Espace Dent-Blanche)	12	40.00 fr.	36.00 fr.	26.00 fr.	22.00 fr.	11h30	14%	22%	Non	
VD	Leysin, Les Mosses	20	55.00 fr.	46.00 fr.	36.00 fr.	30.00 fr.	13h00	14%	15%	Partielle	
VS	Bruson	4	50.00 fr.	42.00 fr.	25.00 fr.	21.00 fr.	13h00	14%	14%	Partielle	
VS	Verbier	28	70.00 fr.	59.00 fr.	35.00 fr.	30.00 fr.	13h00	14%	13%	Partielle	
VS	Nax	5	52.00 fr.	43.00 fr.	25.00 fr.	22.00 fr.	13h00	15%	11%	Oui	
VS/F	Portes du Soleil	176	63.00 fr.	57.00 fr.	47.00 fr.	43.00 fr.	libre (5h)	13%	12%	Oui	
VS	Loèche-les-Bains	6	55.00 fr.	50.00 fr.	35.00 fr.	32.00 fr.	12h00	11%	10%	Partielle	
VS	Ovronnaz	7	52.00 fr.	47.00 fr.	26.00 fr.	24.00 fr.	libre (4h)	10%	8%	Oui	
VS	St-Luc – Chandolin	11	58.00 fr.	53.00 fr.	35.00 fr.	32.00 fr.	libre (4h)	9%	9%	Oui	
VD/BE	Rougemont, Gstaad, Zweisimmen (Gstaad Region)	35	65.00 fr.	59.00 fr.	36.00 fr.	33.00 fr.	libre (4h)	9%	8%	Oui	
VS	Champex, La Fouly, Vichères (St-Bernard)	11	39.00 fr.	35.00 fr.	25.00 fr.	23.00 fr.	13h00	9%	7%	Partielle	
VD	Rochers de Naye	5	35.00 fr.	–	18.00 fr.	–				Pas de demi-journée	
VD/BE	Glacier 3000	10	64.00 fr.	–	42.00 fr.	–				Pas de demi-journée	
JURA											
VD	Baulmes/La Combette	1	23.00 fr.	15.00 fr.	13.00 fr.	8.00 fr.	13h00	30%	34%	Non	
VD	St-George	2	20.00 fr.	15.00 fr.	15.00 fr.	12.00 fr.	12h00	29%	23%	Non	
JU	Les Breuleux	1	24.00 fr.	17.00 fr.	15.00 fr.	12.00 fr.	12h30	29%	20%	Non	
NE	La Corbatière/Roche-aux-Crocs	2	25.00 fr.	19.00 fr.	15.00 fr.	12.00 fr.	12h00	28%	23%	Non	
NE	Le Pâquier/Crêt-du-Puy	2	28.00 fr.	19.00 fr.	18.00 fr.	14.00 fr.	13h00	28%	19%	Partielle	
VD	St-Cergue (village)	2	20.00 fr.	14.00 fr.	14.00 fr.	9.00 fr.	13h00	26%	31%	Non	
NE	Le Locle/Sommartel	1	20.00 fr.	14.00 fr.	11.00 fr.	8.00 fr.	13h00	26%	24%	Non	
JU	Les Genevez	1	18.00 fr.	13.00 fr.	10.00 fr.	7.00 fr.	13h00	24%	26%	Partielle	
VD	Mauborget	1	17.00 fr.	13.00 fr.	12.00 fr.	10.00 fr.	13h00	21%	15%	Non	
BE	Les Prés-d'Orvin	2	30.00 fr.	24.00 fr.	19.00 fr.	12.00 fr.	12h30	20%	37%	Oui	
BE	Grandval	1	25.00 fr.	20.00 fr.	15.00 fr.	12.00 fr.	12h30	20%	20%	Non	
NE	Buttes/La Robella	4	20.00 fr.	16.00 fr.	14.00 fr.	12.00 fr.	libre (4h)	20%	14%	Oui	
NE	La Chaux-de-Fonds/Chapeau Râblé	1	24.00 fr.	19.00 fr.	15.00 fr.	10.00 fr.	13h00	18%	29%	Non	
NE	Les Bugnenets-Savanières	6	38.00 fr.	31.00 fr.	23.00 fr.	17.00 fr.	12h30	18%	26%	Oui	
BE	Tramelan	2	29.00 fr.	24.00 fr.	20.00 fr.	15.00 fr.	12h30	17%	25%	Oui	
VD	Ste-Croix/Les Rasses	7	32.00 fr.	27.00 fr.	23.00 fr.	20.00 fr.	libre (4h)	16%	13%	Oui	
BE	Nods	1	16.00 fr.	14.00 fr.	13.00 fr.	10.00 fr.	12h00	15%	27%	Non	
VD/F	St-Cergue/La Dôle (Pass Franco-suisse)	20	40.00 fr.	33.30 fr.	29.70 fr.	24.70 fr.	13h00	15%	15%	Partielle	
VD	St-Cergue/La Dôle (versant suisse)	8	31.00 fr.	26.40 fr.	22.00 fr.	18.70 fr.	13h00	13%	13%	Oui	
VD	Vallée de Joux (L'Abbaye, Le Brassus, l'Orient, Vaulion)	9	27.00 fr.	24.00 fr.	17.00 fr.	14.00 fr.	libre (4h)	11%	18%	Oui	
F	Metabief	16	31.05 fr.	27.60 fr.	26.45 fr.	23.60 fr.	libre (4h)	11%	11%	Oui	
F	Monts Jura	25	33.35 fr.	31.05 fr.	27.03 fr.	23.00 fr.	libre (3h)	5%	12%	Oui	

Classement selon le rabais octroyé pour la demi-journée adulte, puis enfant, puis la flexibilité. ⁽¹⁾ Baby-lifts non compris. Les installations en plusieurs tronçons ne sont comptabilisées qu'une fois. ⁽²⁾ Haute saison, sans rabais particulier. ⁽³⁾ Lorsque plusieurs heures de début sont possibles, la plus proche de 12 h 30 (ou de 4 heures de ski) a été retenue.

⁽⁴⁾ Par rapport au tarif journée. Pondéré à hauteur d'un forfait débutant à 12 h 30.  < 15% 15-19% 20-29% dès 30%

SIGNEZ LE RÉFÉRENDUM

RFFA: NON AU MARCHANDAGE!

BON À SAVOIR

RÉFORME DE LA FISCALITÉ ET DU FINANCEMENT DE L'AVS

RÉFÉRENDUM contre la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

Publiée dans la Feuille fédérale du 9 octobre 2018

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) soit soumise au vote du peuple. Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.

Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du Code pénal.

Canton:		N° Postal:			Commune politique:		
N°	Nom/Prénoms écrire de sa propre main et si possible en majuscules	Date de naissance Jour	Mois	Année	Adresse exacte Rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: _____

Signature manuscrite: _____

.....
Sceau:

Date: _____

Fonction officielle: _____

Le comité référendaire se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

À renvoyer, même incomplet, au plus vite et jusqu'au 03.01.2019 au plus tard à:

Editions Plus S.à.r.l., CP 150, 1001 Lausanne

D'autres listes peuvent être téléchargées sur www.bonasavoir.ch/referendum-rffa ou demandées à info@bonasavoir.ch

POLITIQUE

Le Parlement a approuvé une loi qui allégera l'imposition des entreprises de deux milliards de francs en 2020. Pour que la population accepte ce gros cadeau, l'AVS recevra plus d'argent. Problème: les citoyens passeront à la caisse.

Gery Schwager / seb

La réforme fiscale nous coûtera quatre milliards

En septembre, les Chambres ont adopté la «loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS» (RFFA). Selon les estimations, son application permettra aux entreprises d'économiser deux milliards de francs d'impôts pour la seule année 2020, soit un manque à gagner de 600 millions pour la Confédération et de 1,4 milliard pour les cantons. Comme il était difficile de vendre un tel cadeau à la population, qui avait refusé la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) en 2017, les Chambres ont, sur proposition de la Commission de l'économie et des redérences, décidé de lier le projet à une mesure en faveur de l'AVS (*lire encadré*). Du coup, pour chaque franc offert aux entreprises, 1 franc sera versé à l'AVS, qui recevra donc un apport supplémentaire de 2 milliards de francs en 2020.

NOUS EN PAYERONS LE PRIX

Présentée ainsi, on se dit que cette loi a du bon. D'autant que ses partisans font valoir, entre autres, que de tels allégements dissuaderont de nombreuses multinationales de quitter le pays. Mais la population va en payer le prix, puisque c'est

elle qui passera à la caisse pour l'AVS! Du coup, outre le manque à gagner de 2 milliards pour les cantons et la Confédération, ce sont bel et bien les citoyens qui devront verser, rien qu'en 2020, 2 milliards de plus. Il n'existe pas d'autres estimations, mais la réforme fiscale pourrait nous coûter chaque année des milliards de francs.

En ce qui concerne 2020, les évaluations sont les suivantes: le Trésor fédéral devra allonger 800 millions de plus en faveur de l'AVS. Le 1,2 milliard restant sera à la charge des citoyens, à savoir:

→ **Les travailleurs.** Ils devront verser 0,15% de leur salaire à l'assurance vieillesse, soit 600 millions. Avec un revenu de 80 000 fr., cela représente environ 120 fr. de plus. En outre, les employés devront probablement payer une partie des 600 millions supplémentaires résultant de l'augmentation des cotisations patronales. En effet, la plupart des employeurs ont un budget fixe pour la masse salariale et la sécurité sociale. Si les cotisations augmentent, il y a moins d'argent disponible pour les salaires.

→ **Les personnes sans activité.** En fonction de leur situa-

tion, ils devront verser entre 13 et 650 fr. de plus à l'AVS.

→ **Les contribuables.** Lesquels, au final, financeront les 800 millions de francs additionnels que la Confédération versera à l'AVS. Et ils trinqueront encore si les autorités cantonales ou fédérales décident de mesures d'austérité à la suite de la baisse des rentrées fiscales.

DEUX THÈMES DIFFÉRENTS

Les PME suisses sont censées figurer parmi les bénéficiaires de la baisse d'impôt. Mais, même au Parlement, tout le monde n'y croit pas. Le conseiller d'Etat indépendant schaffhousois Thomas Minder a soutenu que, pour les PME, «la réduction promise de l'impôt sur les bénéfices sera réduite à néant par des cotisations AVS plus élevées et une imposition des dividendes plus forte prévue également dans le projet». En outre, le politicien a été profondément troublé par la combinaison dans une même loi de deux thèmes complètement différents, à savoir la réforme de l'impôt des sociétés et l'AVS. D'autres parlementaires partagent ce point de vue. Le conseiller national zurichois Thomas Matter (UDC) a, par exemple, estimé que l'utilisation de l'AVS était une tentative de soudoyer les électeurs, et a ajouté: «Et maintenant? Un bon Migros pour chaque vote en faveur des nouveaux avions de chasse?»

QUE LA POPULATION DÉCIDE

L'enjeu étant de taille pour notre portefeuille, *Bon à Savoir* estime important que nous puissions nous prononcer par référendum sur le sujet, raison pour laquelle nous proposons, ci-contre, un document de récolte de signatures. Si la démarche aboutit, et il reste peu de temps, le vote aura sans doute lieu le 19 mai 2019.

Dans le détail

Réchauffer un plat refusé

En 2014, le Conseil fédéral s'est engagé, dans une convention signée avec l'UE, à abolir certains priviléges fiscaux en Suisse. Mais, en 2017, les électeurs ont clairement rejeté la réforme de l'imposition des entreprises qui proposait de généreux allégements fiscaux (RIE III). Du coup, les sept Sages se sont empressés d'élaborer une nouvelle réforme, le Projet PF 17, qui présente de nombreux points communs avec la RIE III. Pour éviter, selon ses partisans, l'exode de multinationales, le PF17 remplace les priviléges accordés jusqu'à présent, qui irritent au niveau international, par de généreux allégements fiscaux. Estimant que ces derniers risquaient de nouveau de crisper le peuple, le Parlement a décidé de brouiller les pistes en liant la nouvelle loi à la réforme de l'AVS. Mais, au final, c'est le citoyen qui sera prié de passer à la caisse et le prix paraît bien élevé!



Foto: Buglight/panthermedia

Julien Boutonnet,
Meilleur ouvrier de France
pâtisserie 2015, chef exécutif à
l'Ecole hôtelière de Lausanne.



Arlette Picard,
Chargée de cours à l'école
Richemont, championne d'Europe
de la boulangerie artisanale en 2004,
avec l'équipe suisse.



Lucien Moutarlier
Pâtissier, chef
d'entreprise avec
quatre boutiques.

Laure Jacquat
Indépendante, membre
du comité directeur de
l'Association romande
des artisans boulangers,
pâtissiers et confiseurs
(ARABP)



Des brioches sèches, chimiques et amères

PANETTONES Ils envahissent les rayons à l'approche de Noël. Notre dégustation de dix produits achetés dans les supermarchés montre qu'ils ne convaincront pas les gourmets. Un seul achat se démarque timidement du lot.

Sébastien Sautebin

Pour de nombreuses familles, le panettone est la friandise de Noël par excellence. Les grands détaillants l'ont bien compris, et en inondent leurs rayons dès novembre déjà. Mais leurs brioches industrielles ont-elles les qualités nécessaires pour ravis les papilles de vos invités exigeants?

Pas vraiment, si l'on se réfère à la dégustation que *Bon à Savoir* a organisé avec cinq experts (*voir photos*). Selon le pâtissier Lucien Moutarlier, «un bon panettone a un joli crouton doré et une très bonne qualité de fruits confits. Sa mie est moelleuse et aérée. Il possède une grande fraîcheur

et une douceur en bouche avec une bonne saveur de beurre et un parfum d'agrumes qui reste longtemps en bouche».

Cette description met l'eau à la bouche, mais les résultats de la dégustation ont plutôt laissé un goût amer à nos experts, au propre comme au figuré! Ainsi, les dix panettones «classiques» (raisins secs, fruits confits et écorces d'agrumes) de notre panel ont été jugés, entre autres, secs, peu aromatiques, chimiques et souvent désagréablement amers! Nos spécialistes pointent notamment du doigt les additifs alimentaires utilisés dans les processus industriels. Alors que les panettones sont une pâtisserie de Noël, les produits que nous avons achetés au début du mois de novembre comportent des dates de péremption allant jusqu'en avril, en mai et même jusqu'en juin 2019!

«En comparaison, un panettone artisanal se conserve au maximum deux mois», explique Lucien Moutarlier qui conseille à sa clientèle de le consommer dans les trois semaines. Avec une petite astuce: attendre au moins quatre à cinq jours après sa fabrication pour qu'une osmose se fasse entre les parfums.

VISUEL PROMETTEUR, MAIS RÉSULTATS DÉCEVANTS

Tout avait pourtant bien commencé. En effet, notre jury a d'abord noté l'aspect visuel des panettones – leur croûte, la couleur de cette dernière et la structure de

la mie –, et cela se passait plutôt bien. Trois panettones ont ainsi obtenu une bonne note, dont le Maina de Migros, vainqueur du test, le Monarc d'Aldi et le Tre Marie vendu par Coop, et aucun n'a été sanctionné d'une appréciation

- 20 = Parfait
- De 18 à 19.9 = Excellent
- De 16 à 17.9 = Très bon
- De 14 à 15.9 = Bon
- De 11 à 13.9 = Satisfaisant
- De 10 à 10.9 = Insatisfaisant
- Pas de note au-dessous de 10.



MARQUE	MAINÀ	MONARC
DÉSIGNATION	Il Gran Panettone	Panettone au beurre
ACHETÉ CHEZ	Migros	Aldi
PRIX PAYÉ	14.10 fr.	5.99 fr.
POIDS	1 kg	1 kg
PRIX AU KILO	14.10 fr.	5.99 fr.
POINTS FORTS	Mie aérée et bien levée, bonne répartition des fruits. Texture briochée et moelleuse. Belle odeur.	Belle forme, bien bombé. Mie régulière et suffisamment aérée.
POINTS FAIBLES	Amertume en fin de bouche	Manque d'arômes
NOTE FINALE SUR 20	14.0	13.8

⁽¹⁾ Prix en action, le prix normal est de 29.90 fr. En cas d'égalité, classement selon le



«insatisfaisante». Mais les choses se sont particulièrement détériorées lorsque nos experts ont goûté nos achats à l'aveugle. La dégustation sensorielle a été réalisée selon les critères «réaction en bouche», «odeur» et «goût» qui ont représenté 70% de la note finale, contre 30% pour l'aspect visuel.

Ici, le San Antonio de Migros et le Brera Milano 1930 ont fait l'unanimité, mais contre eux! Ces deux produits n'ont ainsi récolté,

presque exclusivement, que des appréciations «insatisfaisant». Et, comme nos experts ont souffert en les dégustant, ils n'ont pas mâché... leurs mots! Impitoyable tout au long de la dégustation, Lucien Moutarlier a estimé que le Brera 1930 «est horrible et n'a rien à faire dans la famille des panettones». Il n'a pas été le seul à qui le Brera est resté en travers de la gorge: Arlette Picard n'a pas hésité à souligner que cette brioche n'avait qu'«un goûts de catastrophe».

Mal noté lui aussi du point de vue sensoriel, le Il Vecchio Forno vendu par Denner a, de surcroît, déplu au jury sur son aspect. Il termine ainsi à la dernière place du classement, écharpé pour son goût jugé «alcoolique», «pharmaceutique», «faux», sa « mie pâle et irrégulière» ou encore la «mauvaise répartition des fruits».

LE «GRAND PANETTONE» SE DÉMARQUE

Quelques produits échappent néanmoins aux foudres de notre jury. *Il Gran Panettone* de Maina, acheté chez Migros, décroche ainsi de justesse l'appréciation «bon». Julien Boutonnet salue «la mie la plus intéressante du panel et des raisins moelleux», rejoint par Lucien Moutarlier qui relève «une texture briochée, un produit bien aéré

et levé ainsi qu'une bonne répartition des fruits». Nicolas Taillens apprécie «une mie enfin un peu filante, un goût et une odeur convaincants», tout comme Laure Jacquat qui souligne aussi «sa belle odeur». Un poil moins convaincant en bouche, le Monarc de chez Aldi, termine – malgré son prix plancher (5.99 fr./kg) – au deuxième rang.

Au terme de l'aventure, Laure Jacquat dit avoir été énormément déçue par la qualité des produits.

«J'ai l'impression de n'avoir rencontré que de la chimie et du synthétique», confie notre spécialiste. Fait notable, cette impression est aussi celle des experts alémaniques réunis par le magazine *K-Tipp* lors d'une dégustation similaire (*lire encadré*). Pour Julien Boutonnet la conclusion est claire: «Les artisans ont encore de beaux jours devant eux, car les produits industriels sont, ici, nettement en dessous.»

Eclairage

Autre dégustation, mêmes critiques

Nos collègues du magazine alémanique *K-Tipp* viennent également d'organiser une dégustation de panettones de supermarchés. Leurs résultats présentent de nombreuses similitudes avec les nôtres. Ainsi, leur jury a, lui aussi, conclu que la plupart des produits dégustés ont un goût trop artificiel ou sont trop secs. Le Monarc, premier chez eux, est deuxième dans notre tableau, et le Il Vecchio Forno termine respectivement à l'avant-dernière et à la dernière place de nos classements. Impitoyables, les Alémaniques l'ont été aussi, et même plus que les Romands: sur les huit produits qu'ils ont dégustés, dont six se retrouvent dans notre panel, aucun n'a été jugé «bon», cinq sont «satisfaisants» et trois «insatisfaisants». Leur trio de tête se compose, dans l'ordre, du Monarc d'Aldi, du Panettone artisanale Delicatessa de Globus et du Panettone Calssico de Lidl. Les trois produits jugés insatisfaisants sont, de la moins mauvaise à la pire note, le Migros Sélection Panettone, le Il Vecchio Forno de Denner et le Panettone Coop (absent de notre panel).



TRE MARIE	VIAGGIATOR GOLOSO	DELICATESSA	FAVORINA	SAN ANTONIO	MOTTA	BRERA MILANO 1930	IL VECCHIO FORNO
Il Panettone Milanese	Panettone	Panettone artisanal	Panettone Classico	Il Panettone	Le Panettone	Panettone Classico	Panettone Classico
Coop	Manor	Globus	Lidl	Migros	Coop	Volg	Denner
19.95 fr.	19.55 fr.	22.90 fr. ⁽¹⁾	5.99 fr.	11.00 fr.	9.95 fr.	9.95 fr.	5.95 fr.
1 kg	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg	750 g	500 g	900 g
19.95 fr.	19.55 fr.	29.90 fr.	5.99 fr.	11.00 fr.	13.30 fr.	19.90 fr.	6.60 fr.
Belle couleur de croûte et belle forme, fruits bien ressentis.	Odeur fraîche, fondant, belle brillance, produit appétissant.	Bel arôme et belle structure	Jolie couleur, mie briochée	Très belle couleur de croûte	Bonne répartition des fruits	Jolie couleur	Mie aérée
Sec, odeur plate	Manque de réaction en bouche; manque de fruits.	Couleur artificielle, un peu trop cuite.	Trop d'amertume en bouche.	Très amer	Sec, légèrement rance	Sec, grosse amertume, goût chimique dérangeant.	Odeur synthétique, pas appétissant, très amer
13.7	13.5	13.0	11.9	11.6	11.6	10.8	10.1

Apprentissage, mode d'emploi

Peut-on demander à un apprenti mineur de travailler plus de neuf heures par jour? A-t-il le droit de prendre congé pour préparer ses examens? Autant de questions pour les 400 000 jeunes Suisses qui ont opté pour une formation duale. Très complet, le guide juridique «Je défends mes droits» publié par la Commission de jeunesse de l'Union syndicale suisse (USS), fait le point sur ces aspects par le biais de mots-clés ainsi que sur des enjeux de société, tels que le service civil, le travail au noir ou la sexualité. On trouve également les renvois utiles pour chaque thème. Il peut être commandé ou téléchargé sur le site droits-des-apprentis.ch chr



Manger bio protège du cancer

Les aliments biologiques contiennent, en principe, moins de résidus de pesticides. Ont-ils alors un impact sur le risque de cancer? C'est en tout cas ce qu'une équipe du Centre de recherche en épidémiologie et statistique de l'Université Paris-Sorbonne a récemment constaté. Elle a demandé à 69 000 personnes d'évaluer la fréquence de leur consommation de bio: jamais, parfois ou la plupart du temps. L'échantillon de participants était âgé en moyenne de 44 ans et composé à 80% de femmes. Quant au suivi, il a duré sept ans et porté sur seize aliments différents. Résultat? Les consommateurs réguliers de bio réduiraient de 25% leurs risques de cancer. Les chercheurs pondèrent toutefois: des liens de cause à effet n'ont pu être établis que dans des cas de lymphomes et de cancers du sein survenus après la ménopause. sh

LES CROISIÈRES FONT GROSSIR

En mer, deux passagers sur trois prennent du poids. Tel est le verdict auquel est parvenu le site de réservation de croisières Dreamlines, après avoir sondé plus de 1000 personnes. En moyenne, les femmes prennent 1,9 kg et les hommes 2,1 kg. Des chiffres qui donnent le vertige, mais qui s'expliquent facilement. A bord, pléthore de restaurants et de bars ouverts 24 heures sur 24. Des forfaits tout compris, avec nourriture et boissons à volonté. Résultat: chaque passager consomme, en moyenne, trois portions de poisson, quatre de viande, deux de frites, trois œufs et trois boules de glace par jour! Chapeau donc, aux 12% de passagers qui réussissent à maintenir leur poids. Et encore plus aux 25% qui maigrissent même légèrement. sh



Le contrôleur déraille, pas notre lectrice

TRANSPORTS PUBLICS La combinaison d'un abonnement de parcours et d'un billet de raccordement répond à des règles complexes. A tel point qu'elles embrouillent jusqu'au personnel des CFF!

Vincent Cherpillod

Quand on voyage au beau milieu des autres passagers, il n'est jamais très agréable d'entendre: «Vous êtes en infraction» de la part du contrôleur du train. Interpellée de cette manière à bord d'un Inter-Regio entre Sion et Martigny cet automne, Anaïs Devayes avait pourtant fait tout juste: titulaire d'un abonnement de parcours Sion – Riddes, notre lectrice valaisanne avait acheté un billet complémentaire Riddes – Martigny en supplément. «Comme le train dans lequel vous voyagez ne s'arrête pas à Riddes, vous auriez dû acheter un billet complet Sion – Martigny», lui indique le contrôleur. Vrai? Eh bien non!

Cette confusion s'explique parce qu'une règle différente entre en jeu avec les abonnements des communautés tarifaires, à l'instar de Mobilis dans le canton de Vaud. Dans ce cas, en dépit de tout bon sens, il n'est pas permis de combiner son titre de transport avec un billet de raccordement si le train dans lequel on se trouve ne s'arrête pas à la dernière gare couverte par l'abonnement. Exemple: le détenteur d'un abonnement Lausanne – Nyon (Mobilis 10 zones) qui emprunte un Intercity Lausanne – Genève n'a pas le

CONTESTER L'AMENDE

Cette règle absconse ne s'applique toutefois pas aux zones dans lesquelles il n'existe pas de communauté tarifaire, comme entre Sion et Martigny. Dans ce cas, l'abonnement de parcours peut être combiné avec un billet complémentaire qui couvre la distance manquante, peu importe les arrêts marqués ou non par le train. Cette différence subtile échappe même parfois aux CFF: contacté par notre Service juridique, son Service clients a tout d'abord confirmé l'infraction signalée par le contrôleur, avant de se rétracter dans un deuxième temps! Dans pareille situation, il faut contester la prune en s'adressant, si nécessaire, à l'ombudsman des transports publics. Notre lectrice n'a pas eu besoin d'aller jusque-là, puisque le contrôleur s'est contenté d'un avertissement et ne l'a pas amendée.

Punaise, ça coûte cher!

INSECTES COMESTIBLES Migros se met aux vers. Le détaillant vient de rejoindre Coop en ajoutant des insectes à son assortiment. Les produits proposés par les deux rivaux sont différents, mais ils ont en commun un prix élevé. *Sébastien Sautebin*

Un sachet de vers de farine séchés Mi Bugs? C'est 3.30 fr. les 30 g. Les grillons? 4.90 fr. les 20 g. Et si l'on veut des sauterelles, il faut débourser 6.90 fr. pour 15 g! Depuis la mi-octobre, Migros propose, dans 180 magasins, les trois espèces d'insectes comestibles autorisés en Suisse. Le géant orange rejoue ainsi Coop, qui était, jusqu'à présent, le seul grand distributeur à proposer des insectes depuis leur autorisation en mai 2017 (*lire encadré*).

UNE DENRÉE DE LUXE

Migros a choisi de les vendre entiers sous forme séchée et non assaisonnée, se démarquant ainsi de son rival qui a opté pour des burgers, des snacks et des barres fruitées. Une approche différente donc, mais un point commun: ces petites bêtises sont vendues plus cher que les meilleures viandes!

Jugez-en plutôt: les vers de farine Migros reviennent à 130 fr. le kilo, les grillons à 245 fr. et les sauterelles atteignent carrément 460 fr.

Chez Coop, le calcul est un peu différent. Les snacks au curry, proposés à 6.95 fr. la boîte de 70 g, coûtent ainsi 99.30 fr. le kilo. Mais ce produit est essentiellement composé de cacahuètes, de noix de cajou et d'amandes. Les vers de farine entiers séchés ne représentent que 14%. Ça fait cher les cacahuètes! Pour ingurgiter un kilo d'insectes avec ces snacks, il faudrait dépenser... plus de 700 fr.!

La barre fruitée aux insectes (3.60 fr. les 35 g) coûte près de 103 fr. le kilo, alors qu'elle ne contient que 10% de grillons. Les burgers sont moins onéreux: 8.95 fr. les 170 g, soit 52.65 fr. le kg, avec 31% de vers.

Considérés comme «une ressource particulièrement appropriée pour l'alimentation humaine et animale» par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les insectes n'en demeurent pas moins, pour l'heure, une denrée de luxe, en Suisse.

PETITE PRODUCTION, GROS COÛTS

Mais comment les deux géants orange justifient-ils de tels prix? La question irrite un brin Tristan Cerf, porte-parole de Migros: «Si vous trouvez moins cher, dites-le moi!» Et d'arguer que l'enseigne a fait de gros efforts pour «les offrir à un prix inférieur au marché» en se fournissant en Hollande plutôt qu'en Suisse et en faisant preuve de frugalité sur les marges. «Nous n'allons pas nous enrichir avec les insectes, poursuit Tristan Cerf. Les coûts de production élevés expliquent la situation actuelle. Les pro-



Certains insectes coûtent cinq fois plus cher au kilo que le filet de bœuf.

Michał Udrończak /

ducts de niche sont toujours plus chers que ceux de grande consommation.»

Même explication de Coop: «Les insectes que nous vendons sont élevés et transformés à la main et en très petites quantités par une start-up zurichoise. Dès que la production pourra être augmentée, les prix baisseront.»

IL FAUT UN PRIX INFÉRIEUR À LA VIANDE

Selon Thomas Brunner, professeur en comportement des consommateurs à la Haute Ecole spécialisée bernoise et auteur d'une étude sur la consommation d'insectes en Suisse, «les prix actuels représentent un obstacle certain. Mais le segment des consommateurs qui sont, pour l'heure, intéressés par ces produits ne se concentrent pas trop sur le coût. Ils veulent quelque chose de spécial, un met de choix, et sont prêts à payer en conséquence. Mais, pour attirer un vaste groupe de consommateurs, il faut une baisse. Cela ne deviendra possible qu'en élevant et en transformant les insectes à grande échelle. La vente de produits à base d'insectes fera un bon en avant si leur valeur marchande descend, un jour, en dessous de celle de la viande.»

Un scénario que Tristan Cerf juge, pour l'heure, très hypothétique. «La situation ne va pas changer de sitôt, ce ne sera pas simple. Notre offre est, pour l'instant, plutôt de l'ordre de la découverte.» Dans les trois premières semaines qui ont suivi leur introduction, Migros dit avoir écoulé 12 000 sachets d'insectes.

Eclairage

Des détaillants très frileux

La décision récente de Migros de vendre des insectes n'inspire pas la concurrence. Seul Manor nous a annoncé qu'ils figureront à son assortiment d'ici à la fin de l'année, mais l'entreprise nous avait déjà fait part, en mai 2017, de son intention d'en proposer à ses clients (*lire «En vers et contre tous» sur [bonasavoir.ch](#)*). Aldi, Alipro, Denner, Globus, Lidl et Volg, nous ont précisé n'avoir toujours aucune volonté dans ce sens. Une retenue qui ne surprend pas Thomas Brunner: «Notre étude a montré que 10% seulement de la population est vraiment ouverte à la consommation d'insectes, qui reste donc, pour l'instant, un marché de niche.» A ses yeux, «la nouvelle législation a été une étape courageuse, et les deux grands distributeurs ont aussi été courageux en se lançant dans une aventure dont l'issue est incertaine. Il est donc compréhensible que les autres détaillants attendent de voir comment la situation va évoluer.»



Les bulles s

GAZÉIFICATEURS D'EAU

Parmi les quelques marques qui se partagent le marché, SodaStream reste le leader incontesté. Et, comme le montre notre test, la concurrence est en retrait.

Jonas Arnold / yng

Ces petites machines sont une aubaine pour les gros consommateurs de sodas. Du moins pour leur dos qui n'a plus à se coltiner les packs d'eau gazeuse achetés dans les magasins. Il suffit de remplir la bouteille – fournie avec le kit – d'eau courante, de presser sur un bouton, et le tour est joué. L'opération est simple et permet à chacun d'ajuster la pétillance à son goût. Mais le système n'est pas nécessairement avantageux: selon le dosage de gaz carbonique, un litre d'eau revient entre 30 ct. et 60 ct. C'est moins cher que certaines marques d'eaux minérales en bouteilles, mais plus cher que les produits «premier prix».



Nos tests et comparatifs
partout et en tout temps:
téléchargez l'application
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant
- Moins de 2.5 pts = Mauvais

MARQUE	
Désignation	
Acheté chez	
Prix payé	
Prix de la recharge	
1. Gazéification	50%⁽¹⁾
2. Maniement	50%⁽¹⁾
→ Dosage du gaz carbonique	30% ⁽²⁾
→ Mise en place et retrait de la bouteille	20% ⁽²⁾
→ Mise en place du cylindre de CO ₂	20% ⁽²⁾
→ Utilisation	10% ⁽²⁾
→ Nettoyage	10% ⁽²⁾
→ Remplissage	5% ⁽²⁾
→ Remplacement des joints	5% ⁽²⁾

NOTE FINALE ET APPRÉCIATION

Si la note est identique, classement selon le prix.

⁽¹⁾ Pondération pour la note finale.

⁽²⁾ Pondération interne au critère.

⁽³⁾ Fonctionne avec les cylindres de SodaStream; le premier est facturé 50 fr. en sus. ⁽⁴⁾ mySodapop ne propose pas d'échange de cartouche, mais celles de SodaStream sont compatibles.



SODASTREAM	SODASTREAM	SODASTREAM	AARKE
Crystal nettoshop.ch ^(3, 4, 5)	Spirit Fust ⁽⁶⁾	Power Manor ^(4, 6, 7)	Sparkling Water Machine galaxus.ch
134.75 fr. 17.90 fr.	99.90 fr. 17.90 fr.	199 fr. 17.90 fr.	249 fr. 17.90 fr. ⁽⁸⁾
5.5	5.0	4.8	5.4
4.8	5.1	5.4	4.6
5.2	5.2	6.0	4.8
4.4	5.4	5.6	4.4
4.8	5.2	4.8	4.4
4.4	4.4	5.6	4.4
4.6	4.8	4.8	5.2
4.4	5.6	5.6	5.6
5.2	4.8	4.8	3.6
5.2	5.1	5.1	5.0

'en donnent à cœur joie

Sur le marché des machines à gazéifier, la société israélienne SodaStream se taille une énorme part du gâteau. Elle appartient désormais au géant américain Pepsico qui l'a rachetée pour 3,2 milliards de francs au mois d'août dernier. Mais SodaStream n'est pas pour autant seule au monde. On trouve d'autres fabricants comme Aarke, mySodapop ou Rosenstein & Söhne. En revanche, la marque Wassermann, qui était montée sur le podium en 2014 (*lire «Des résultats plutôt pétillants» sur [bonasavoir.ch](#)*) n'existe plus.

UN BON PRODUIT À MOINS DE 100 FR.

Pour ce nouveau test, nous avons acheté huit modèles que nous avons confiés au Laboratoire Ipi à Stuttgart (D). L'examen a porté sur l'efficacité des systèmes et leur maniement (*lire «Les critères du test»*). Le prix des appareils retenu est très hétéroclite, puisqu'il démarre à 59.95 fr. et grimpe jusqu'à 249 fr. pour le plus onéreux du lot.

Au final, quatre appareils ont obtenu une appréciation «bon» avec, sur le podium, trois produits SodaStream! Le vainqueur est le modèle *Crystal*, vendu dans de nombreuses en-

seignes. Il est doté d'une bouteille en verre – et non en plastique – qui a l'avantage de supporter le lave-vaisselle. Sa victoire, il la doit à ses performances qui permettent d'obtenir l'eau la plus pétillante de tous les appareils examinés. Et, même en poussant la quantité de bulles à son paroxysme, une cartouche de gaz suffit à produire 43 litres de boisson, alors qu'elle doit être remplacée après 34 litres sur la Rosenstein & Söhne.

Les SodaStream *Spirit* et *Power*, classées respectivement 2^e et 3^e, se sont distinguées par leur facilité d'utilisation. Il suffit de presser sur un simple bouton pour ajouter le gaz carbonique, et les bouteilles sont faciles à insérer. Le point fort de la *Spirit*, c'est également son prix contenu (99.90 fr.) au regard des ses résultats. L'Aarke *Sparkling Water Machine* s'est elle aussi montré globalement convaincante, mais son prix (249 fr.) est particulièrement élevé. D'autant qu'il faut acheter le premier cylindre de CO₂ au prix de 50 fr.

IL Y A COMME UNE BULLE...

Les quatre autres concurrents ont dû se contenter de l'appréciation «suffisant». Sur le

mySodapop *Sharon*, le bouton de pression s'est desserré pendant le test au point de le rendre inutilisable. Le *Jerry* a lui aussi rencontré un problème: de l'eau a jailli de la bouteille et s'est répandue sur la machine. Selon le fabricant, ces failles ont été corrigées sur les nouveaux appareils.

Les gazéificateurs de Rosenstein & Söhne n'ont pas convaincu davantage nos experts. Sur l'un comme sur l'autre, l'étanchéité entre la cartouche de CO₂ et l'appareil était mauvaise. A tel point qu'une grande quantité de gaz carbonique s'échappait dans l'atmosphère. Le maniement de ces deux modèles a laissé, lui aussi, sceptique, notamment au niveau du dosage du CO₂.

UN JOUR, PAS PLUS!

Comme quelques conseils valent mieux qu'un, on rappellera que les gazéificateurs doivent être utilisés avec de l'eau froide, si possible du robinet. C'est une eau qui peut absorber beaucoup de CO₂ et qui permet d'exploiter au mieux les cartouches de CO₂.

Il est également recommandé de nettoyer très régulièrement la bouteille d'eau. Des chercheurs allemands ont montré que de tels contenants pouvaient fourmiller de bactéries peu appétissantes. Risque qu'on peut considérablement réduire en évitant de boire directement au culot. Mais quoi qu'il en soit, il est préférable de ne pas conserver une telle eau plus de 24 heures au réfrigérateur.



MY SODAPOP	MY SODAPOP	ROSENSTEIN & SÖHNE	ROSENSTEIN & SÖHNE
Sharon	Jerry	Gazéificateur Design	Gazéificateur Elegant
galaxus.ch	brack.ch	pearl.ch	pearl.ch
149 fr.	85 fr.	59.95 fr.	59.95 fr.
39.90 fr. ⁽⁹⁾	39.90 fr. ⁽⁹⁾	39.95 fr. ⁽¹⁰⁾	39.95 fr. ⁽¹⁰⁾
5.1	4.5	4.1	3.8
4.0	4.4	4.0	4.2
4.0	3.6	3.6	3.6
3.2	5.2	4.0	5.2
4.0	5.2	3.6	3.2
4.4	4.4	4.4	4.4
4.2	4.0	4.8	5.2
4.0	5.6	5.6	5.6
5.2	2.8	4.4	4.4
4.6	4.5	4.1	4.0

Foto: SodaStream / Dominique Schätz

En détail

Les critères du test

L'Institut Ipi de Stuttgart (D) a testé les huit gazéificateurs selon les critères suivants.

1. Gazéification

Le laboratoire a évalué la quantité d'eau gazeuse qu'il était possible de produire avec une seule recharge, en dosant le CO₂ au maximum. Il a également vérifié si les appareils vidaient complètement la cartouche de CO₂.

2. Maniement

Cinq experts ont notamment examiné si le gaz carbonique est facile à doser, si les bouteilles s'insèrent et se retirent aisément de l'appareil et si le nettoyage ne pose pas de problème.

⁽⁹⁾ galaxus.ch; ⁽¹⁰⁾ Interdiscount; ⁽¹¹⁾ Melectronics.

⁽¹⁰⁾ pearl.ch ne propose pas d'échange de cartouche et celles de SodaStream ne sont pas compatibles.

Test réalisé en partenariat avec saldo.

VOS ALIMENTS EN UNE FRACTION DE SCAN

- Valeurs nutritionnelles simplifiées en codes couleurs
- 10 000 produits alimentaires déjà accessibles
- Démarche participative



App NUTRISCAN

Un outil créé par

BON À SAVOIR

Gare aux

SANTÉ A l'approche de Noël, la chasse Pour préserver les enfants des substances ch

Sous le sapin, les cadeaux vont bientôt s'entasser, être déballés et faire le bonheur des enfants, petits et grands. Mais que contiennent-ils? Comment sont-ils fabriqués? Quelles substances diffusent-ils dans l'air des chambres d'enfants et dans leur organisme? Difficile de le savoir tant ces produits sont peu réglementés et peu vérifiés par des organismes indépendants. Pas soumis aux règles en vigueur dans l'alimentation, ces objets sont pourtant portés à la bouche et sucés par les plus petits, et leurs émissions sont respirées par toute la famille. Petit tour d'horizon des substances à éviter.

→ LE BISPHÉNOL A

Perturbateur endocrinien, il est interdit dans les biberons, mais pas dans les jouets. On en trouve donc dans de nombreuses boîtes en plastique, notamment celles en PVC (polychlorure de vinyle), et dans des poupées. Les enfants sont en contact avec la substance en mettant l'objet à la bouche.

→ LES PHTALATES

C'est une grande famille de substances qui sont, comme le bisphénol A, des perturbateurs endocriniens. Les phtalates sont utilisés pour assouplir les objets en plastique, dont ceux en PVC. Le plus connu d'entre eux est le DEHP. La famille compte également des cousins: DINP, DiDP, DBP, BBP, DMEP, DPHP, etc. Malgré leur toxicité, ils sont autorisés dans les jouets destinés aux enfants en bas âge, en Suisse. On en trouve dans les canards pour le bain, les anneaux de dentition, les ballons, les colles, les tuyaux, etc. Les enfants sont en contact avec ces substances en mettant l'objet à la bouche.

→ LE FORMALDÉHYDE

Il s'agit d'un gaz très volatil de la famille des aldéhydes. Il existe également sous forme aqueuse, mais il s'appelle alors «formol». Il s'agit d'un composé organique volatil (COV) classé comme substance cancérogène avérée pour l'homme par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). On en trouve dans de nombreux objets usuels, dont les puzzles, les jeux de construction, les maisons de poupées, les meubles, les jouets en bois, les bougies. Cette substance est essentiellement inhalée. Elle représente même l'un des polluants les plus présents dans les habitations.

→ LES NITROSAMINES

C'est une famille de composés chimiques très dangereux. Environ 90% des nitrosamines sont des cancérogènes avérés. Les enfants les absorbent en suçant des jouets qui en contiennent, mais aussi

cadeaux empoisonnés

aux jouets bat son plein.
imiques, mieux vaut ouvrir l'œil. *Annick Chevillod*

en les respirant. Il est présent dans de nombreux articles en caoutchouc, dont des tapis de jeux et la célèbre Sophie la Girafe.

→ LES MÉTAUX LOURDS

De l'antimoine, de l'arsenic, des dérivés de baryum, du cadmium, du chrome, du plomb, du mercure, du sélénium ont été décelés dans des jouets. Ils sont tous toxiques. Les modes de contact sont variés: cutanés, par la bouche et aussi par inhalation. On les trouve dans des bijoux fantaisie, des maquillages pour enfants, des pâtes à modeler, des jouets en bois, de la peinture ou des feutres.

→ LES COLORANTS AZOÏQUES

Classés comme additifs alimentaires, on en trouve logiquement dans les bonbons et les glaces, mais aussi dans les jouets textiles. Ces colorants peuvent générer des substances cancérogènes en se dégradant, et ils sont aussi allergènes. Les enfants sont en contact avec eux lorsqu'ils portent à la bouche un article coloré avec une de ses substances. On peut en déceler dans les vêtements de poupée, le cuir de certains jouets, des peluches et des poupées en tissus.

→ LES RETARDATEURS DE FLAMMES BROMÉS

Les RFB sont des substances chimiques ajoutées à d'autres produits pour les rendre moins inflammables. Suspectés d'être des perturbateurs endocrinien, ils seraient également responsables de différents troubles du système nerveux: autisme, trouble du comportement, déficit d'attention, notamment. On les inhale et on les trouve essentiellement dans les peluches, les poupées et le matériel électronique.

→ LE FORMAMIDE

Ce dérivé de l'acide formique est utilisé pour assouplir les gommes. Reprotoxique, il est interdit depuis juillet 2013 dans les jouets, mais bénéficie d'une dérogation... On en trouve donc toujours dans les jouets en gomme (tapis de jeux) et les petits enfants continuent de le respirer.

→ LE NICKEL ET LES PARFUMS

Ces deux composants sont allergisants. Le nickel est même considéré comme potentiellement cancérogène pour l'homme. Il est présent dans les bijoux fantaisie et son contact avec la peau pose souvent problème. Quant aux parfums, ils servent parfois à masquer d'autres odeurs dans les jouets.

*  **BONUS WEB** Retrouvez toute une série de guide pratique sur bonasavoir.ch



Conseils

Les bons réflexes à adopter

Au moment de l'achat, il est important de tenir compte de l'âge indiqué sur le jouet. Pour tous les articles destinés aux enfants, le choix des matériaux est évidemment essentiel. On préférera ceux qui sont naturels et non traités. L'ONG Women engage for a future common (WEFC) publie d'ailleurs des guides simples et pratiques à ce propos*. Pour les enfants de moins de 3 ans – et si c'est possible –, sentez l'objet et portez-le à la bouche comme le ferait un petit... C'est très efficace! Choisissez des jouets labellisés pour les tout-petits

comme Ecocert, Oeko-Tex ou, mieux, Spiel Gut. Ce dernier certifie l'absence de substances toxiques. Le label GS garantit le respect de la réglementation. Pour les ados avides d'articles électroniques, on peut consulter le classement de Greenpeace pour une électronique responsable*.

Après l'achat, il est conseiller de déballer, de laver et de laisser reposer votre achat dehors pendant quelques heures ou quelques jours pour que les composés organiques volatils aient le temps de s'échapper.

On peut bichonner son nez à petit prix



MOUCHOIRS EN PAPIER Certains libèrent trop de poussières ou créent une multitude de peluches dans la machine à laver. Mais on a également trouvé un article à prix d'ami qui fait tout juste. *Lukas Bertschi / seb*



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:
téléchargez l'application
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant
- Moins de 2.5 pts = Mauvais



MARQUE	JEDEN TAG	TEMPO	VOLG	TEMPO	SOLO	SOFT STAR	COOP PRIX GARANTIE
Désignation	Classic	Mouchoirs	Familienpreis	Soft & sensitive plus	Premium	Aux huiles essentielles	Mouchoirs
Acheté chez	Spar	Coop	Volg	Denner	Aldi	Drogueries Müller	Coop
Prix payé	2.60 fr.	3.60 fr.	4.35 fr.	3.60 fr.	2.48 fr.	1.75 fr.	2.50 fr.
Nombre de paquets dans le pack	30	15	30	12	30	10	30
Prix par paquet	9 ct.	24 ct.	15 ct.	30 ct.	8 ct.	18 ct.	8 ct.
1. Résistance à la déchirure 40%⁽¹⁾	5.5	6.0	5.3	5.5	5.3	4.8	4.8
2. Capacité d'absorption 40%⁽¹⁾	5.8	5.3	5.5	5.0	5.5	5.5	5.5
3. Comportement au lavage 10%⁽¹⁾	6.0	6.0	4.5	6.0	3.0	5.0	4.0
4. Emissions de poussières 10%⁽¹⁾	4.8	4.4	5.3	4.9	5.7	4.9	5.1
NOTE FINALE ET APPRÉCIATION	5.6	5.6	5.3	5.3	5.2	5.1	5.0

⁽¹⁾ Pondération pour la note finale.

En cas d'égalité, classement selon le prix.

Si les mouchoirs en papier se ressemblent comme deux gouttes d'eau, ils ne se valent de loin pas tous! Deux des seize produits testés, le Jedem Tag *Classic* et le *Tempo*, se démarquent et se partagent la

première marche du podium avec une appréciation «très bon». Le Tempo résiste mieux aux déchirures, mais le Jeden Tag absorbe les liquides un peu plus rapidement que son rival et dégage moins de poussières lorsque l'utilisateur éternue. Et, surtout, à 9 ct. le paquet, contre 24 ct., le Jeden Tag est presque trois fois moins cher! Dommage qu'il soit si difficile de s'en procurer de ce côté-ci de la Sarine, puisque, à l'exception d'Avenches (VD), les magasins Spar sont situés en Suisse alémanique ou... en France voisine!

LE KLEENEX ABSORBE MAL

Les deux vainqueurs restent quasiment intacts après un passage à la machine lorsqu'ils ont malencontreusement été oubliés dans une poche de pantalon. C'est un avantage appréciable pour les consommateurs distraits, car cela évitera que leur linge ne soit crépi de petites boulettes de papier. C'est ce qui est arrivé avec une bonne partie des produits testés. Les mouchoirs Solo Premium, Coop Oecoplan et Denner ont ainsi laissé échapper beaucoup de peluches. Le Floralys, acheté chez Lidl, a particulièrement mal résisté à cette épreuve (voir «Les critères du test».)

Parmi les points positifs, on relèvera que les produits de notre panel ont une bonne et même,

pour certains, une très bonne capacité d'absorption, à l'exception particulièrement du Kleenex Balsam, jugé insatisfaisant sur ce point.

ECARTS AU NIVEAU DES POUSSIÈRES

Les experts ont mesuré de très grandes différences en termes de libération de poussières lors de l'utilisation des mouchoirs. Lorsqu'elles sont importantes, les muqueuses peuvent être irritées, provoquant... des éternuements! Les produits Kleenex, Solo, Coop Oecoplan et Volg ont obtenu des résultats réjouissants dans ce domaine. Cela n'a pas été le cas des Linsoft Classic vendus par Migros et des Lovely de Spar. Ces deux modèles ont dégagé vingt fois plus de poussières que le Kleenex Balsam, dernier du classement général, mais le mieux noté sur ce critère.

EXPLICATION EN DOUCEUR...

Aldi nous écrit que la mauvaise performance de ses Solo Premium dans la machine à laver est liée à leur douceur. Selon le hard discounter, plus un mouchoir est doux, plus les fibres se détachent facilement de sa surface. Tempo affirme avoir ajusté sa production pour que les émissions de poussières mesurées lors de notre test ne se produisent plus à l'avenir.

||||||| *En détail* |||||

Les critères du test

L'Institut Isega d'Aschaffenburg (D) a mesuré les capacités de résistance, d'absorption et le comportement au lavage des mouchoirs. De son côté, le Laboratoire PZT a analysé la production de poussières, en collaboration avec l'Institut de microtechnique et d'ingénierie de précision de l'Université Jade (D).

1. Résistance à la déchirure

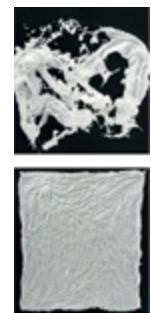
Les experts ont mesuré la solidité des différents mouchoirs à l'aide d'un appareil de résistance à la traction.

2. Capacité d'absorption

Quelle quantité de fluides les mouchoirs sont-ils capables d'absorber, et avec quelle rapidité?

3. Comportement au lavage

Il n'est jamais agréable de constater que son linge propre est crépi de peluches en raison d'un mouchoir oublié dans une poche. Les experts ont donc cousu un exemplaire de chaque produit dans la poche d'un pantalon en coton, qu'ils ont lavé à 40 degrés avec un cycle d'essorage. Les résultats ont fortement varié: le Floralys, par exemple, a terminé en lambeaux, alors que le Jeden Tag est resté pratiquement intact comme le montrent les deux photos ci-contre:



4. Emissions de poussières

Quelle quantité de particules est générée lorsqu'on se mouche ou qu'on éternue fortement? Pour chaque produit, trois exemplaires ont été placés sur un support et des simulations de mouchage et d'éternuements ont été réalisées à l'aide d'un appareil à air comprimé. Un instrument de mesure a révélé les quantités de poussières libérées.



ROYAL EXCELLENCE	COOP QUALITÉ & PRIX	LINSOFT	COOP OECOPLAN	DENNER	LINSOFT	LOVELY	FLORALYS	KLEENEX
Mouchoirs	Super silk classic	Menthol avec huile d'eucalyptus	Imprégnés de lotion au souci	Doux	Classic	Mouchoirs	Soft	Balsam
Landi	Coop	Migros	Coop	Denner	Migros	Spar	Lidl	Migros
2.60 fr.	1.75 fr.	2.60 fr.	2.30 fr.	2.50 fr.	2.95 fr.	1.80 fr.	2.48 fr.	2.45 fr.
30	15	15	15	30	30	15	30	10
9 ct.	12 ct.	17 ct.	15 ct.	8 ct.	10 ct.	12 ct.	8 ct.	25 ct.
4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.3	4.5
5.5	5.3	5.5	5.3	5.3	5.0	5.3	3.0	5.0
4.5	5.0	4.0	3.0	3.0	4.5	4.0	2.0	5.0
4.4	4.9	5.0	5.4	4.9	4.0	4.2	5.1	5.9
4.9	4.9	4.9	4.8	4.7	4.7	4.6	4.6	4.1

Dominique Schatz

Notre engagement pour vous assurer une aide rapide.



Si vous avez besoin de notre assistance hors de Suisse, faites confiance à notre protection complète à l'étranger avec centrale d'appels d'urgence 24h/24 : transport, frais de sauvetage, traitement ambulatoire et stationnaire ou rapatriement en Suisse. helsana.ch/etranger

Il s'agit d'une prestation offerte dans le cadre d'une assurance complémentaire.

Helsana
Engagée pour la vie.

Le bio réduirait les risques de cancers

ALIMENTATION Une vaste étude a montré qu'une consommation régulière de produits bio pourrait faire diminuer le risque de cancer de 25%. L'impact sur le lymphome et le cancer du sein serait supérieure encore.

Doris Favre, diététicienne diplômée

Affirmer que la consommation d'aliments bio diminuerait les risques de cancer peut sembler une évidence, mais n'a pas encore été démontré. Une étude française, parue en octobre dernier dans une revue américaine réputée (*Journal of the American Medical Association*), vient de faire un pas dans ce sens. Selon elle, une diminution de 25% du risque de cancer a été observée chez les consommateurs réguliers de produits bio. Mais ces résultats doivent être confirmés.

ÉTUDE DE GRANDE AMPLÉUR

Des chercheurs du Centre de recherche épidémiologie et statistiques de la Sorbonne, à Paris, ont suivi pendant sept ans près de 70 000 volontaires adultes (âge moyen 44 ans), dont 78% de femmes. Chacun a indiqué sa consommation d'aliments bio sur une liste de 16 types de denrées: fruits, poisson, céréales, huile, confiture, etc. La quantité et la fréquence de leur consommation de produits bio (jamais, occasionnellement, la plupart du temps) ont également été prises en considération.

Durant l'étude, 1 340 cancers ont été diagnostiqués. Comme on pouvait s'y attendre, leur répartition dans les groupes est inégale: les consommateurs réguliers de bio ont 25% de risque en moins que ceux qui n'en consomment jamais. Plus précisément, la réduction du risque est de 76% pour le lymphome (*lire encadré*) et de 34% pour le cancer du sein chez la femme ménopausée. En revanche, aucune corrélation significative n'est apparue pour les autres cancers.

En général, les partisans du bio sont aussi soucieux de leur style de vie, ce qui pouvait influencer les résultats de l'étude. Les auteurs en ont donc tenu compte (qualité de



l'alimentation, BMI, activité physique, tabagisme, etc.). Pourtant, une fois ces paramètres écartés, les résultats se sont révélés identiques.

PESTICIDES POINTÉS DU DOIGT

Logiquement, c'est la présence de pesticides dans les aliments conventionnels qui est montrée du doigt pour expliquer ces résultats. En avril dernier, une étude de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) indiquait que 6% des aliments bio présentent des traces de pesticides contre 44% pour ceux issus de l'agriculture conventionnelle. Une autre hypothèse attribue aux produits non traités une teneur potentiellement plus élevée en antioxydants et en vitamines.

Dans leur conclusion, les auteurs précisent que le lien de cause à effet ne peut être démontré uni-

quement sur la base de leur étude. Ils ajoutent que de nouveaux travaux et des approches expérimentales sur d'autres populations et dans différents contextes sont nécessaires pour confirmer ces résultats.

Cette étude, globalement bien accueillie, a aussi essuyé certaines critiques. Par exemple: les parti-

cipants devaient estimer, seuls et sans autre forme de validation, la quantité des produits bio qu'ils avaient consommés dans la journée. Quelle fiabilité peut-on accorder à cette évaluation? Il suffit de se livrer à cet exercice pour se rendre compte de sa difficulté. De même, certains experts ont relevé que les traces de pesticides potentiellement présents dans les urines des volontaires n'ont pas été mesurées. Enfin, l'échantillonnage des participants n'était pas vraiment représentatif de la société.

LE BON SENS DOIT PRÉVALOIR

La publication de ces chiffres ne doit pas décourager la consommation de fruits et de légumes conventionnels. Le bio n'est pas le remède miraculeux contre le cancer. De plus, il est trop cher pour beaucoup et n'est pas disponible en quantité suffisante pour toute la population.

Pour la Ligue suisse contre le cancer, réduire de 30% à 40% le risque d'en développer un passe par un mode vie sain: activité physique régulière, consommation modérée d'alcool, pas de tabagisme, alimentation saine, soit beaucoup de fruits et de légumes (bio ou non), peu de viande rouge et de charcuterie.

Eclairage

Le lymphome et les pesticides

Comme son nom le laisse supposer, le lymphome est un cancer qui se développe dans le système lymphatique. Pour rappel, ce dernier n'est autre qu'un réseau de canaux qui parcourt tout le corps et par lesquels circulent les anticorps et les cellules qui détruisent les virus et les bactéries. En Suisse, le lymphome provoque 500 victimes par an. En 2009, une étude française a montré que ce cancer est deux à trois fois plus élevé chez les agriculteurs exposés aux pesticides.

Du son, mais pas de frisson

RADIOS CONNECTÉES Pour une fois, prix et qualité se valent: la radio internet la plus chère de notre sélection est aussi celle qui offre le meilleur son. *Jonas Arnold / sh*

Il leur suffit d'une connexion wifi pour offrir l'accès à quelque 10 000 stations radio du monde entier. Si leur fonctionnement est simple, que valent vraiment ces radios internet? Nous avons sélectionné dix modèles avec haut-parleur intégré qui font partie des produits les plus vendus. Les experts du Laboratoire technique allemand Müller BBM se sont attelés à évaluer leur qualité de son, leur résistance aux interférences ou leur facilité de maniement (lire «Les critères du test»).

LA PLUS CHÈRE EN TÊTE

Résultat: seuls deux appareils offrent un bon rendu sonore. Premièrement, la *Digitradio 580* de Technisat,

dont le son a été jugé «agréable et complet» sur de la musique pop ou classique, ainsi que «clair et équilibré» au moment des nouvelles. C'est aussi le modèle qui offre la meilleure qualité de réception. En outre, ses boutons rotatifs permettent de trouver et d'ajuster facilement les stations. A 270 fr., le Technisat est cependant le plus cher de l'échantillon.

Vient ensuite la *Pilatus* de Ptec. Disponible pour 70 fr. de moins, elle offre une qualité de son tout aussi «agréable, claire et complète» sur la musique pop et classique. Au moment des nouvelles, la qualité baisse et le rendu devient «quelque peu terne».

Les autres modèles ont obtenu, au mieux, une note satis-

faisante. Ils ont montré des faiblesses lors de la transmission de musique, classique ou pop. Le son de la *DIR 200* de Lenco, troisième du classement, a été qualifié de «creux et faible» par les experts. Il s'est heureusement amélioré au moment des nouvelles, devenant alors «plein, agréable et clair». L'installation, la recherche et le stockage des stations est particulièrement facile avec ce modèle. La connexion internet est, pour sa part, restée bonne, même à 10 mètres du routeur. Disponible pour 185 fr., l'appareil de Lenco peut enfin se targuer d'être le moins cher des produits bien notés.

DES SONS

«NASAUX ET ASYMÉTRIQUES»

En queue de liste, la *IR5500* de Soundmaster. Une alternative bon marché qui cumule toutefois les mauvais points. A commencer

par une qualité de son médiocre, avec un rendu «nasal et déséquilibré» sur la musique classique et «creux et distant» sur la pop. Suivie d'une faible capacité de réception: l'appareil ne fonctionne bien que lorsqu'il est à proximité du routeur. Dès que la distance dépasse trois mètres, la connexion s'interrompt régulièrement ou ne se fait même plus du tout. Et, pour couronner le tout, sa mise en route dure une éternité. Pas moins de 27 secondes s'égrènent entre l'activation de la touche de démarrage et la sortie du premier son...

Fabricant des produits Soundmaster, Wörlein précise que la *IR5500* est un «modèle d'entrée de gamme», qui ne peut être comparé à des radios plus chères. De son côté, Lenco affirme qu'il tiendra compte de nos remarques sur la qualité du son dans son processus de fabrication.



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps: **téléchargez l'application**
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon ☺☺☺
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon ☺☺
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant ☺
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant ☹
- Moins de 2.5 pts = Mauvais ☹☹



MARQUE

Désignation	
Acheté chez	
Prix payé	
Prise pour écouteurs	
Dimensions (haut. x larg. x prof.)	
1. Qualité du son	50%⁽¹⁾
2. Qualité de réception	20%⁽¹⁾
→ Sensibilité de réception	80% ⁽²⁾
→ Sensibilité aux interférences	20% ⁽²⁾
3. Maniement	15%⁽¹⁾
4. Temps de démarrage	10%⁽¹⁾
5. Consommation d'énergie	5%⁽¹⁾

NOTE FINALE ET APPRÉCIATION

TECHNISAT

Digitradio 580	Pilatus	DIR 200	IR 9 S
microspot.ch ^(3, 4, 5)	digitec.ch ^(5, 6)	brack.ch ^(4, 7)	M-Electronics
270.35 fr.	199 fr.	185 fr.	249 fr.
Oui	Oui	Oui	Oui
14,6 x 24,3 x 21,5 cm	11,2 x 35,3 x 25,4 cm	12,4 x 30,2 x 14 cm	13,5 x 33,3 x 14,9 cm
5.0	4.8	4.3	4.6
5.6	4.8	5.0	5.3
5.5	4.5	4.8	5.1
6.0	6.0	6.0	6.0
5.6	5.5	5.6	5.6
4.6	4.2	5.7	3.4
5.8	5.3	4.4	5.5

5.2 ☺☺

PTEC

Pilatus	DIR 200	IR 9 S
digitec.ch ^(5, 6)	brack.ch ^(4, 7)	M-Electronics
199 fr.	185 fr.	249 fr.
Oui	Oui	Oui
11,2 x 35,3 x 25,4 cm	12,4 x 30,2 x 14 cm	13,5 x 33,3 x 14,9 cm
4.8	4.3	4.6
5.0	5.0	5.3
4.5	4.8	5.1
6.0	6.0	6.0
5.5	5.6	5.6
4.2	5.7	3.4
5.3	4.4	5.5

4.9 ☺☺

LENCO

DIR 200	IR 9 S
brack.ch ^(4, 7)	M-Electronics
185 fr.	249 fr.
Oui	Oui
12,4 x 30,2 x 14 cm	13,5 x 33,3 x 14,9 cm
4.3	4.6
5.0	5.3
4.8	5.1
6.0	6.0
5.6	5.6
5.7	3.4
4.4	5.5

4.8 ☺☺

DUAL

IR 9 S	Dual Electronics
IR 9 S	M-Electronics
249 fr.	249 fr.
Oui	Oui
13,5 x 33,3 x 14,9 cm	13,5 x 33,3 x 14,9 cm
4.6	4.6
5.3	5.3
5.1	5.1
6.0	6.0
5.6	5.6
3.4	3.4
5.5	5.5

En détail

Les critères du test

Nous avons soumis les dix modèles aux experts du Laboratoire de technologie Müller BBM à Planegg (D). Ils ont analysé les points suivants.

1. Qualité du son

Musique classique, pop, nouvelles, etc. Les experts ont évalué la qualité du son en écoutant divers styles de programmes radio.

2. Qualité de réception

La connexion wifi se fait-elle facilement dans un appartement de deux étages? Y a-t-il des interruptions à une distance de dix mètres? Quid des éventuelles interférences dues à la présence d'un smartphone? A noter que les experts ont veillé à ce que les routeurs émettent un signal de puissance constante.

3. Maniement

La mise en service est-elle aisée? Qu'en est-il du stockage et de l'organisation des stations? Et de la sélection des émetteurs ainsi que du réglage du volume? Les données sur l'écran sont-elles lisibles, quel que soit l'éclairage?

4. Temps de démarrage

Combien de temps faut-il appuyer sur la touche de démarrage avant d'entendre la première tonalité?

5. Consommation d'énergie

Les experts ont mesuré la consommation d'électricité des appareils, y compris en mode veille.

Astuce

Moins cher avec un smartphone

Comme le montre notre test, les radios connectées sont relativement chères. L'alternative? Télécharger une application radio sur son smartphone. On pense notamment à «Audials Radio Free» et «Tuneln» qui sont gratuites et qui ne transmettent pas de données inutiles. Il suffit ensuite d'investir – si ce n'est pas encore fait – dans une enceinte nomade qu'on relie (connexion filaire ou Bluetooth) à son téléphone pour avoir un son souvent meilleur que les radios connectées. Dans un test réalisé par le magazine britannique *Which?*, l'Ultimate Ears Boom 2 (109 fr. sur microspot.ch) a remporté la mise.



FAIRTEC	HAMA	TECHNISAT	DAYMOND	IMPERIAL	SOUNDMASTER
Euphony 6146	IR 350	Digitradio 306IR	D05.009 Tucson	Dabman i250	IR5500
Fust	MediaMarkt	galaxus.ch ^(3, 6)	M-Electronics	brack.ch ⁽⁸⁾	conrad.ch ^(3, 6)
149.90 fr.	157.95 fr.	160 fr.	129 fr.	188.10 fr.	109 fr.
Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
12 x 30,2 x 14 cm	7,2 x 21 x 21 cm	14 x 30,2 x 16 cm	15,6 x 30,2 x 13,1 cm	16 x 36,5 x 14,4 cm	12,4 x 22,3 x 15 cm
4.5	4.2	3.9	4.3	4.1	3.1
4.8	5.3	5.4	4.4	5.0	4.6
4.5	5.1	5.2	4.0	4.8	4.3
6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
5.0	5.2	5.6	4.3	5.3	4.8
4.8	6.0	6.0	4.3	3.4	3.2
5.3	4.1	4.2	5.9	4.0	5.8
4.7 +	4.7 +	4.7 +	4.4 +	4.4 +	3.8 -

Dominique Schütz

**CONSEIL
JURIDIQUE
GRATUIT**


DU LUNDI AU VENDREDI
9 h à 11 h et de 13 h à 15 h

Nos quatre juristes, Sophie-Emilia Steinauer, Barbara Venditti, Kim Vallon et Silvia Diaz répondent aux questions du quotidien, touchant à la consommation, au droit du bail et du travail.
Ce service est réservé aux abonnés de *Bon à Savoir*. Il exclut les questions urgentes et trop complexes. Préparez votre numéro d'abonné, il vous sera demandé.

① PAR TÉLÉPHONE

021 310 18 20

✉ PAR ÉCRIT

Bon à Savoir, Service juridique
CP 150, 1001 Lausanne

🌐 EN LIGNE

Formulaires sur www.bonasavoir.ch/
Contact ➔ Le service juridique

Joindre copie des pièces utiles.

EN PODCAST  **LA RADIO**

Retrouvez nos juristes une semaine sur deux sur LFM à 8 h le jeudi matin et en podcast sur notre site internet bonasavoir.ch

1. Retour ou garantie?

ACHATS «J'ai acheté par correspondance un pull, il y a quatre semaines. Après un seul lavage, le vêtement a rétréci de deux tailles. J'en ai fait part au commerçant, qui me dit que le délai pour renvoyer un article est de 15 jours, et qu'il est donc trop tard. Est-ce légal?»

Non, car il ne s'agit pas d'un retour, mais bien d'un cas de défaut. Un pull-over, s'il a été lavé selon les instructions sur l'étiquette, n'est pas censé bouger après un lavage seulement. On est donc clairement en présence d'un défaut, qui ouvre la voie aux droits de la garantie.

Juridiquement, quelle est la différence? Le droit de retour en tant que tel n'existe pas dans le Code des obligations. Rien n'oblige, en effet, un commerce à reprendre une marchandise si le client s'est trompé dans son achat – mauvaise taille, pas le bon coloris, etc. Certains le font – le délai de reprise peut varier de 10 à 30 jours, selon les enseignes – mais à leur bon vouloir.

Le droit à la garantie est, en revanche, expressément prévu par la loi. Le vendeur peut y déroger, mais il doit préciser clairement sa politique dans ses conditions générales. Faute de quoi, le client qui constate un défaut peut exiger



le remboursement ou l'échange de son achat.

En l'état, le vendeur doit vous appliquer ses conditions de garantie, et non sa politique en matière de retour d'articles. Et,

s'il n'a pas prévu de conditions de garantie spécifiques, vous pouvez sans autre exiger qu'on vous rembourse le prix du pull.

Kim Vallon

2. Un boulot avec date de péremption

CONTRATS «J'ai postulé dans une grande entreprise qui me propose un contrat de travail à durée maximale de deux ans. Je ne connais pas ce système. Est-il différent d'un emploi à durée déterminée?»

Le contrat à durée maximale (CDM) est une forme d'engagement à durée déterminée. Il est conclu jusqu'à un terme maximal défini dans le temps. Par conséquent, il prend fin définitivement à cette date sans qu'un congé doive être notifié. La différence

principale, avec un contrat à durée déterminée (CDD), c'est que le CDM peut être résilié avant son échéance par l'employeur comme par l'employé. Une telle résiliation doit néanmoins respecter le préavis contractuel ou, à défaut, celui qui est fixé par le Code des obligations.

A l'inverse, un CDD n'est en principe pas résiliable avant son terme, le travailleur s'engageant à rester pour une période fixe. C'est pourquoi un CDM offre plus de liberté aux deux parties, mais également moins de sécurité. L'employé qui opte pour ce modèle a l'avantage de pouvoir changer de travail plus rapidement

s'il trouve mieux ailleurs. Mais il court aussi le risque de perdre son poste si son contrat est résilié avant son échéance.

Tout comme pour un CDD, les deux parties sont libres de redéfinir leurs rapports de travail à la fin d'un CDM, que ce soit pour une durée indéterminée, fixe ou maximale. Si rien n'est prévu à la fin du CDM, alors que le collaborateur continue de travailler et de percevoir un salaire dans l'entreprise, on presume qu'un contrat à durée indéterminée a été conclu.

Silvia Diaz

3. Quand le décompte se fait désirer

BAIL «J'habite dans un appartement depuis trois ans. Bien que payant mensuellement des charges pour le chauffage et l'eau chaude, je n'ai jamais reçu de décompte. Que faire?»

Lorsque les charges sont perçues par le bail d'acomptes, le bailleur doit établir un décompte, chaque année. Et le présenter au locataire, en principe dans un délai de cinq mois dès le bouclément annuel. Si, par exemple, la période de chauffage s'étend du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, le décompte devra alors être présenté au plus tard le 30 novembre 2019.

Cette obligation concerne uniquement les baux qui ne pré-

voient pas un loyer «tout compris» ou un forfait pour les frais accessoires. A cet égard, il convient de bien examiner le contrat: s'il est indiqué que le locataire doit payer un acompte séparément pour certains postes (chauffage, eau chaude, taxe d'épuration, etc.), un décompte doit être établi annuellement. Le solde doit, le cas échéant, être remboursé au locataire. Mais un supplément peut aussi être exigé si les acomptes versés ont été insuffisants.

Lorsque le propriétaire ne réagit pas malgré une demande expresse – si possible par lettre recommandée –, le locataire peut saisir la Commission de conciliation en matière de bail à loyer pour exiger la présentation des comptes sur les cinq dernières années. Et, si le bailleur ne produit toujours rien lors de cette procédure, il est alors possible d'obtenir en justice le remboursement de tous les acomptes versés.

sd

4. Payer juste pour voler

VOYAGES «Au retour de nos vacances à Malte, la compagnie a refusé de nous laisser embarquer tant que nous n'avions pas réglé, sur place, le coût des bagages en soute. Selon ses nouvelles conditions générales du 1^{er} septembre 2018, ces frais ne sont plus compris dans le prix du billet. Est-ce légal, dès lors que nous avons réservé nos billets au mois de juillet?»

Dans l'absolu, il n'y a rien d'illégal à ce qu'une compagnie modifie ses conditions de transport, en particulier la tarification des différentes prestations inhérentes à un vol. Nous avons d'ailleurs pu constater une tendance générale chez les transporteurs à facturer séparément du prix du billet leurs «options»: choix du siège, embarquement facilité et, désormais, les bagages en soute. En bref, vous payez aujourd'hui pour un vol «tout nu» et, si vous voulez prendre des valises, elles vous seront facturées en sus. Juridiquement, rien à dire, du moment que la compagnie soit, dans le processus de réservation, transparente au niveau du prix du billet et des frais qui s'y ajoutent à côté.

Votre cas illustre un problème connexe, celui du changement des conditions générales entre le moment de la réservation et la date du voyage. Dès lors, quel régime appliquer au passager? Celui qui avait cours quand il a acheté son billet. De notre point de vue, la compagnie n'a pas été correcte en vous refusant à l'embarquement, car vous ne pouviez raisonnablement pas vous douter que votre billet ne correspondait plus aux nouvelles pratiques. Le client doit lire les CG, mais la compagnie doit, de son côté, informer les passagers en cas de modification notable des CG.

kv

5. Mange et tais-toi!

ASSURANCE MALADIE «Je suis retraité et j'ai dû être hospitalisé durant deux semaines. Mon assurance maladie m'a adressé une facture de 15 fr. par jour pour les frais de repas, alors que je me suis déjà acquitté de ma franchise et de la quote-part. Est-ce légal?»

Oui. L'article 64 alinéa 5 de l'ordonnance sur l'assurance maladie (OAMAL) prévoit que, selon leur situation familiale, les assurés doivent s'acquitter d'une participation en cas d'hospitalisation, laquelle s'ajoute à la douloreuse de la franchise et de la quote-part (10% du coût des soins et des médicaments). A ce titre, un montant forfaitaire de 15 fr. par jour d'hôpital est facturé au patient par la caisse maladie pour les dépenses dites «hôtelières».

L'addition est due même si l'assuré n'a pas bénéficié de ce service. Il passe à la caisse même s'il s'est fait apporter des repas par sa famille ou s'il ne pouvait pas ou peu manger. Le législateur a raisonné ainsi: pendant son séjour dans un établissement de soins, le malade n'a pas de frais de bouche à son domicile. Par conséquent, il doit prendre à sa charge les dépenses qu'il aurait de toute manière dû assumer s'il n'avait pas été hospitalisé.

Le principe n'est pas absolu et certaines personnes sont exemptées de cette contribution: les enfants mineurs, les jeunes adultes en formation jusqu'à 25 ans ainsi que les femmes pour les prestations de maternité.

sd

LE JUGE a dit

Les conjoints d'abord

Un assuré peut-il demander à sa caisse de pension que, au moment de sa mort, son capital-décès soit versé à sa compagne? En l'état, le règlement de l'institution permettait d'avantage son ou sa partenaire après trois ans de vie commune. L'homme a donc fait usage de cette possibilité et informé sa caisse qu'il souhaitait que son capital-décès soit versé à son amie et non à son épouse légitime, dont il n'était pas encore formellement divorcé. Cette dernière a recouru et, en dernière instance, le Tribunal fédéral lui a donné raison. Certes, le législateur a prévu la possibilité de faire bénéficier son partenaire du capital-décès. Mais la loi stipule clairement et sans ambiguïté que la communauté de vie doit avoir duré au moins cinq ans. Une caisse de pension ne peut donc pas prévoir un délai plus court.

Arrêt TF 9C_118/2018
du 9 octobre 2018

Tous égaux devant les défauts

Au départ, une quarantaine de lots de copropriété et un entrepreneur qui conclut simultanément un contrat d'entreprise générale avec chaque acquéreur séparément. Des défauts sont apparus dans les parties communes que l'entrepreneur a refusé de réparer. Tous les propriétaires ont ouvert une action pour exiger l'avance des frais de réfection. Jusqu'ici, ce n'était pas forcément possible et certains membres de la PPE pouvaient devoir répondre des frais de réparation au-delà de leur part. Mais le TF en a profité pour donner un tournant radical à sa jurisprudence et rendre un arrêt de principe sur la garantie et la PPE. Ainsi, désormais, chaque copropriétaire est en droit d'intenter l'action en réparation, indépendamment de sa part de copropriété.

Arrêt du TF 4A_71/2018,
du 18 septembre 2018

NUL BESOIN DE RESSUSCITER POUR FAIRE LE BIEN APRÈS VOTRE MORT.

N'oubliez pas les organisations caritatives dans votre testament.

Une campagne menée notamment par: Action de Carême, Greenpeace Suisse, Armée du Salut, Comité international de la Croix-Rouge (CICR), SBS Bibliothèque suisse pour personnes aveugles, malvoyantes et empêchées de lire, Fondation suisse pour paraplégiques, Fondation Village d'enfants Pestalozzi, Fondation SOS Villages d'Enfants Suisse

myhappyend.org

Mon testament pour un monde meilleur.

Clés perdues?
BON À SAVOIR
vous les renvoie



• simple & sûr

• 10 ans de garantie

• pour seulement 28 fr.

Commande sur bonasavoir.ch → Boutique

FUST
Et ça fonctionne.

Infos et adresses:
0848 559 111
ou www.fust.ch

Service intégral avec garantie de satisfaction

Garantie petit prix de 5 jours

Droit d'échange de 30 jours

Service rapide d'installation et de livraison

Prolongations de garantie

Louez au lieu d'acheter

Service de réparations rapide

Testez avant d'acheter

Nous n'avons pas le produit, pas de souci

Analyse compétente du besoin et excellent conseil

Tous les appareils en comparaison directe

Votre spécialiste pour tous les appareils électroménagers



599.–

Garantie petit prix

Exclusivité
FUST
5 ct. A

Jura ENA Micro 101 black
Machine à café automatique

• Broyeur Aroma+ et unité de percolation Micro pour un espresso exceptionnel No art. 540647



399.–

Garantie petit prix

5 ct. A

DeLonghi ECAM 22.113.B
Machine à café automatique

• Broyeur conique intégré à peine audible (13 vitesses) No art. 370392



89.90

au lieu de 149.90

-40%



PHILIPS S3551/12

Rasoir pour les hommes

• Têtes de coupes flexibles • Tondeuse pliable pour un look parfait No art. 231668



99.90

au lieu de 149.90

-33%

Pour 6 bouteilles à 0.75 litre

Porte vitrée avec protection UV

A

NOVAMATIC VINOCAVE 6
Cave à vin

• H/L/P: 37 x 25 x 51.5 cm
• Silencieuse No art. 203031



149.90

Garantie petit prix

Tefal ActiFry Original 1kg
Friteuse à air chaud

• Pas de manipulation d'huile • Nettoyage facile • Frites croustillantes avec seulement 3% de graisse No art. 820088



299.90

au lieu de 399.90

-100.-

dyson V7 motorhead
Aspirateur-balai à accu

• Jusqu'à 30 min d'autonomie
• Fixation murale avec station de charge No art. 345800



proconphoto.ch

Du local en ligne

Utiliser internet pour booster le tissu économique local, c'est plus que tendance! A Genève et dans le canton de Vaud, on peut trouver une alternative régionale à Zalando ou à Amazon. Récemment lancé, le site **GeneveAvenue.ch** rassemble les commerçants cantonaux sur une plateforme et permet aux consommateurs de commander un article avant de se rendre sur place, voire de se faire livrer. De son côté, **Youpaq.com** rassemble des produits locaux des commerces de Lausanne, de Vevey et d'Yverdon-les-Bains. La force des ces plateformes est d'évoluer dans un circuit économique restreint, hors taxes douanières et générant de moindres coûts environnementaux. Sans constituer une véritable concurrence pour les géants du shopping en ligne, c'est surtout une offre complémentaire qui renforce l'attractivité des commerces locaux. *mr*



wanbeno.ch

Des notifications push en cas de catastrophe

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a lancé l'application Alertswiss, en octobre 2018. L'outil associe les technologies les plus récentes pour alerter la population en cas de catastrophe ou d'urgence. Où que vous soyez, vous pouvez accéder aux informations détaillées et aux consignes sur le comportement à adopter. Avec les sirènes, la radio, la TV et le site internet alert.swiss/fr, la communica-

tion circule sur tous les canaux. Mais ces systèmes ne sont pas infaillibles: en février 2018, l'essai des alarmes avait partiellement échoué à la suite du dysfonctionnement d'un logiciel d'échange de données. L'OFPP écrit que, en cas de coupure aux accès mobiles et au réseau wifi, les infos transmises par Alertswiss pourront être partagées d'un téléphone à l'autre par Bluetooth. *mr*

Taux inchangé, experts désavoués

Pour la première fois depuis plus de dix ans, le Conseil fédéral a passé outre l'avis de la Commission fédérale de prévoyance: en 2019, la rémunération minimale des avoirs de retraite du 2^e pilier reste fixée à 1%. Les experts voulaient baisser ce taux à 0,75%. Berne a fondé sa décision sur trois éléments: le taux des obligations de la Confédération à 10 ans était de 1,03% à la fin de septembre et le Swiss Performance Index des actions, volatile cette année, a cartonné à 19,9% en 2017. Sans oublier l'immobilier qui affiche aussi des rendements satisfaisants. Dans ce contexte, la part obligatoire des capitaux de retraite peut être rémunérée décemment. *chr*



CLÉ USB: LA CAPACITÉ A UN PRIX

Des milliers de gigas dans le creux de la main pour pas cher, c'est ce que promettent les sites affichant des clés USB de toutes les couleurs. Or, selon l'analyse effectuée par le magazine «C't», la carte Ymnelli censée pouvoir stocker 1000 GB ne peut, en réalité, contenir que 29,1. Pour éviter de se faire piéger, on gardera en mémoire que la capacité maximale d'une clé USB est de 2000 GB ou 2 TB et celle d'une carte micro SD, de 512 GB. Le prix est aussi un indicateur précieux. L'accessoire le plus efficace de Kingston, le «Data Traveler Ultimate GT», qui peut embarquer 2000 GB, coûte ainsi 1200 fr. Celui qui trouve un tel produit à moins de 10 fr. devrait se poser des questions avant de s'embarrasser... *chr*

Coprid.j

Des résultats peu brillants

FARDS À PAUPIÈRES Plutôt que d'habiller le regard, ils laissent souvent un aspect négligé. Certaines poudres ont même des substances critiques. La majorité des produits ont d'ailleurs obtenu un résultat «insuffisant».

Sabine Rindlisbacher / mr

Les ombres à paupières promettent de sublimer le regard. Mais, comme le montre notre test de douze produits, le contrat n'est pas souvent rempli. Ce n'est donc pas un hasard si pas moins de six articles ont été jugés «insatisfaisant», alors qu'un autre a même écopé de la mention «mauvais»!

AUCUNE POUDRE N'EST DURABLE

Le pouvoir couvrant de certains fards est si médiocre qu'on ne perçoit pratiquement aucun effet sur les paupières juste après les

avoir appliqués! C'est ce que nous avons constaté avec les Maybelline, Essence et Benecos qui terminent en queue de classement. Quatre heures plus tard, c'était au tour des poudres Wet n Wild, NYX et Sephora de disparaître comme par magie. Huit heures après l'application, il ne restait que trois produits encore visibles: les ombres d'Estée Lauder, de MAC et de Catrice. Mais, à la fin de la journée, aucun fard ne tenait plus la route.

Le manque d'opacité n'est pas la seule source d'agacement. Le test a aussi révélé que les ombres ne s'estompent pas uniformément.

En effet, la couleur ne tient pas en place et de petites particules de poudre se déposent dans les plis de la paupière. Après seulement quatre heures, près de la moitié des maquillages n'étaient d'ailleurs plus homogène.

D'un point de vue pratique, les petits boîtiers doivent être faciles à utiliser et répondre aux exigences d'une clientèle pressée, se maquillant parfois en cours de route. C'est l'écrin d'Estée Lauder qui a remporté l'approbation des experts qui ont, en revanche, rencontré de grosses difficultés avec ceux d'Essence et de Benecos.

Fort heureusement, la plupart des poudres sont exemptes d'ingrédients critiques. Le laboratoire a relevé la présence d'un parfum faiblement allergène (alcool benzylique) dans le fard Manhattan. Pour le reste, des traces de métaux lourds ont été décelées, mais dans des limites globalement raisonnables.

COMPOSITION ACCEPTABLE

Ces métaux lourds se trouvent naturellement dans les minéraux utilisés dans la cosmétique. Aussi, nos experts ont décelé du nickel dans tous les échantillons, mais en quantités raisonnables. Onze



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:
téléchargez l'application
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon ☺☺☺
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon ☺☺
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant ☺
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant ☹
- Moins de 2.5 pts = Mauvais ☹☹



MARQUE	ESTÉE LAUDER	CATRICE	MANHATTAN	THE BODY SHOP	MAC
Désignation	Pure Color Envy	Highlighting Eyeshadow	Multi Effect Eyeshadow	Eyeshadow	Dazzleshadow
Acheté chez	Import Parfumerie ^[2, 3]	Coop	Migros ^[4]	The Body Shop	Mac Store ^[2, 3, 5]
Prix payé	33.90 fr.	3.50 fr.	5.60 fr.	7 fr.	31 fr.
Teinte	08 Unrivaled	020 Ray of Lights	51M Dollywood Darling	205 Sienna Dust	Last Dance
Contenance	1.8 g	2 g	2 g	2,2 g	1 g
Prix au gramme	18.83 fr.	1.75 fr.	2.80 fr.	3.18 fr.	31 fr.
Pouvoir couvrant	50%⁽¹⁾	4.8	4.7	4.3	4.2
Homogénéité	30%⁽¹⁾	4.7	4.2	4.3	4.1
Dépôt dans les plis de la paupière	10%⁽¹⁾	4.6	4.4	4.3	3.7
Texture	5%⁽¹⁾	5.1	5.3	5.0	4.4
Manipulation	5%⁽¹⁾	5.9	5.6	5.3	5.4
Malus	—	—	—	—	—
Parfums faiblement allergènes ⁽⁸⁾	—	—	0.1	—	—
Métaux lourds ⁽⁹⁾	—	—	—	—	—
NOTE FINALE ET APPRÉCIATION	4.8 ☺☺	4.6 ☺	4.3 ☺	4.3 ☺	4.2 ☺

Si la note est identique, classement selon le prix.

⁽¹⁾ Pondération pour la note finale.

Egalement disponible chez: ^[2] Globus; ^[3] Manor; ^[4] Coop; ^[5] Jelmoli; ^[6] Migros; ^[7] Magasins Bio.

⁽⁸⁾ Pénalité de 0.5 point lorsque les quantités de plomb et de cadmium dépassaient respectivement 5 mg/kg et 0,01 mg/kg.

fards contenaient également du plomb dont on connaît les effets néfastes sur le système nerveux central notamment. Le seul à avoir été pénalisé sur ce point, c'est le NYC qui renferme plus de 7 milligrammes de plomb par kilo. L'ombre à paupières H&M a, lui aussi, été sanctionné pour la présence de cadmium, un métal qui peut, en grande quantité, entraîner des dommages aux reins et aux os.

Appelées à réagir à nos résultats, les marques se sont contentées de relativiser nos conclusions. Benecos écrit que le fard à paupières testé «se veut délibérément discret sur les paupières». Selon Essence, il est normal que les boîtiers de la gamme *My Must Have Eyeshadows* soient difficiles à manipuler séparément: ils font partie d'une palette, et ne seraient donc «pas conçus pour un usage séparé». A propos de la teneur en plomb de son *Infinite Impact Eye Colour*, H&M assure que son produit «est inoffensif pour la santé».



Image Source: i



H&M	SEPHORA	WET N WILD	NYX	MAYBELLINE	ESSENCE	BENECOS
Infinite Impact Eye Colour	Colorful Glitter	Color Icon Eyeshadow Single	Professional Makeup	Color Sensational	My Must Haves Eyeshadow	Natural Eyeshadow Matt
H&M 7.95 fr.	Manor 9.90 fr.	Coop ⁽³⁾ 2.90 fr.	Coop ^(2, 3) 3.90 fr.	Manor ^(4, 6) 7.90 fr.	Manor ^(4, 6) 2.25 fr.	Coop ⁽⁷⁾ 3.95 fr.
Chin Chin 2 g 3.98 fr.	N° 217 Walking in the Sand 1,2 g 8.25 fr.	E250A Sugar 1,7 g 1.71 fr.	HS86 Pixie 1,5 g 2.60 fr.	Vanilla Fantasy 80 2 g 3.95 fr.	06 Raspberry Frosting 1,7 g 1.32 fr.	Soft Vanilla 1.4 g 2.82 fr.
4.1	3.4	3.5	3.6	3.0	2.9	2.2
3.7	3.7	3.3	3.7	3.2	3.7	2.3
4.4	3.6	3.2	4.2	3.2	3.1	2.8
5.6	3.1	4.5	4.3	4.3	3.0	2.8
5.2	5.1	4.3	5.1	5.3	3.5	3.7
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
0.5	—	—	0.5	—	—	—
3.6 (−)	3.6 (−)	3.5 (−)	3.3 (−)	3.3 (−)	3.2 (−)	2.4 (−−)

Dominique Schubitz

⁽⁸⁾ Déduction de 0.1 point par parfum faiblement allergène au-dessus de 10 mg/kg.

Test réalisé en partenariat avec saldo.

DE QUI SE MOQUE-T-ON?

PAS DE TROTTEUSE CHEZ TROTTET

Trois mois sans café, c'est dur, et c'est pourtant ce que la maison Trottet, qui n'a visiblement pas la notion du temps, a imposé à Maxime Droz. Ce lecteur de La Chaux-de-Fonds avait envoyé sa machine Jura pour révision au mois de juin dernier. Ne voyant rien venir, malgré plusieurs courriels et appels téléphoniques, il finit par écrire un courrier recommandé pour recevoir en retour l'appareil... en l'état, et sans un mot d'explication. Maxime Droz avait pourtant appelé la société au printemps pour être sûr de sonner à la bonne porte. Il aurait mieux fait de s'adresser directement au fabricant, car il ne lui a fallu que quelques jours pour venir chercher l'appareil et le réviser.

LE CUIR RECONSTITUÉ, ÇA FAIT TRANSPiRER

Transpirer sur des chaises de salle à manger en «cuir véritable», c'est bizarre, mais c'est pourtant l'effet ressenti sur les chaises Santana de Conforama. Etonnée, Geneviève Walter demande des précisions sur la composition du revêtement et tombe des nues: l'assise est en «cuir reconstitué», autrement dit, de particules de peau mélangées à du polyester et fixées sur une fibre synthétique. Soit, au final, 51% de cuir seulement. «C'est inadmissible», s'indigne cette lectrice de Commugny. «Nous travaillons depuis des années avec ce fournisseur et avons été nous-mêmes surpris du résultat», indique Conforama qui a, après notre intervention, modifié l'étiquette de la chaise. *chr*

CHAPEAU!

PAS POUR LES CHIENS

Jean-Pierre Tritten avait tout prévu pour sa journée sur l'île Saint-Pierre en achetant, pour son chien, un bon Top Deal à 15 fr. Ce montant correspond au demi-tarif habituellement facturé pour le quadrupède sur les bateaux de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat. D'où son étonnement, une fois à bord, quand l'équipage refuse le bon et oblige le Loclois à repayer 14 fr. pour embarquer l'animal. Notre lecteur a écrit pour se plaindre et a reçu, en retour, une carte journalière adulte de 69 fr., avec les excuses de la direction qui promet de mieux informer sa clientèle à l'avenir.

CENDRILLON CHEZ DOSENBACH

Pas facile de trouver pantoufle à son pied quand on chausse du 41, une pointure tellement répandue qu'elle disparaît très vite des rayons. Ravi d'avoir trouvé une paire de chaussons à son goût, Boris Fercovich de Vuisternens-devant-Romont doit déchanter dans la succursale Dosenbach de Romont. Une fois encore, le modèle convoité manquait dans sa pointure. Le vendeur a alors proposé à notre lecteur non seulement de chercher si la paire est encore disponible dans une autre succursale, mais encore de la faire envoyer directement chez lui, et ce sans frais. Et, deux jours plus tard, le facteur connaît effectivement à la porte de notre lecteur! *chr*

Parer au feu, à l'eau et au vent

ASSURANCES BÂTIMENTS Voir sa maison détruite par un glissement de terrain, c'est un cauchemar. Une police met les propriétaires à l'abri si le pire devait tout de même arriver.

Claire Houriet Rime

Locataires, passez votre chemin: en cas de sinistre, l'assurance ménage qui couvre les dégâts au mobilier sera suffisante pour vous (lire «*Tout brûle mais rien n'est perdu*» sur bonasavoir.ch). Les propriétaires, eux, doivent conclure, en plus, une police qui paiera la réparation ou la reconstruction du bâtiment endommagé par le feu ou d'autres éléments naturels: on pense au toit, aux murs, aux sols et aux fenêtres.

Dans les cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Vaud et du Jura, ces dégâts sont obligatoirement couverts par l'Etablissement cantonal d'assurance (voir tableau ❶). Les propriétaires n'ont pas besoin de se prendre la tête et ne s'en sortent pas si mal, puisque les tarifs sont nettement moins chers que ceux des compagnies privées. Ils s'échelonnent entre 238 fr. à Berne et 412.30 fr. dans les cantons de Neuchâtel et du Jura pour un bâtiment neuf dont la valeur assurée est de 700 000 fr.

PRIVÉE À GENÈVE ET EN VALAIS

Dans les cantons de Genève et du Valais, en revanche, on conclura une police d'assurance auprès d'une compagnie privée. Il en va de même dans les autres cantons dits «GUSTAVO», c'est-à-dire ceux d'Uri, de Schwyz, du Tessin, d'Appenzell RI et d'Obwald. Dans ces cantons, il vaut donc la peine de demander plusieurs offres.

A Martigny (VS), l'assurance de la même maison individuelle revient entre 434.85 fr. pour

une police conclue auprès de la GVB Assurances Privée SA et 528.40 fr. à la Mobilière (voir tableaux ❷, première colonne). A Vernier (GE), comptez entre 434.85 fr. toujours chez GVB Assurances Privée SA, et 546.25 fr. à la Mobilière.

LA PART DE LA PRÉVENTION

A noter que ces primes comprennent aussi une part de la prévention incendie et des services du feu. «Dans cet exemple, nous consacrons 133 fr. de la prime à ce poste», précise Jean-Michel Brunner, directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention du canton de Neuchâtel. Idem pour le Jura. A Berne, ce montant est de 63 fr. Vaud affecte près du tiers du montant encaissé à cette fin et Fribourg 30%. Les assurances reversent aussi une part des primes proportionnelle à l'objet assuré. Pour notre exemple, le canton du Valais touche ainsi 70 fr. sur le montant de la prime.

Nous avons tenu compte dans notre comparatif de frais de déblaiement à hauteur de 70 000 fr. Ce poste comprend l'évacuation après le sinistre, la mise hors eau des restes du bâtiment et la décontamination éventuelle des gravats, en présence d'amiante, par exemple.

Les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura remboursent désormais 15% de la valeur assurée, soit 105 000 fr., ce qui permet de couvrir les frais. Vaud ne prend



en charge que 35 000 fr. et facture un montant supplémentaire de 125.95 fr. pour une couverture jusqu'à 70 000 fr. Ce montant est identique dans les offres reçues pour Genève et le Valais, à l'exception de Helvétia et d'Axa qui remboursent 140 000 fr. Chez AXA, les frais de fouille sont pris en charge sans limites.

La franchise s'élève dans notre exemple à 200 fr. auprès des assurances privées en cas d'incendie. Les Etablissements cantonaux n'exigent rien, à l'exception de Neuchâtel qui facture 300 fr. En cas d'événement naturel, elle varie selon les institutions.

GARE AUX FUITES!

Quelle que soit le canton où on a conclu l'assurance bâtiment, les dégâts d'eau hors

tempête ne sont pas couverts. Les frais de l'inondation causée par une conduite d'eau bouchée, un matelas d'eau défectueux ou un aquarium sont ainsi à la charge du propriétaire. Il est donc vivement conseillé de conclure une police complémentaire (*voir tableaux ②, deuxième colonne*). Elle assumera aussi le logement de remplacement ou, pour ceux qui ont loué un local à des tiers, la perte éventuelle de revenu locatif.

Ce supplément coûtera entre 209.15 fr. avec GVB assurances Privée SA et 395 fr. à la Mobilière. Les prestations ne sont pas les mêmes partout: les frais de réparation sont ainsi rarement couverts. On lira donc attentivement les conditions générales d'assurance (CGA) pour faire son choix.

① Etablissements cantonaux

Prime annuelle pour une maison familiale, construction massive, poteau d'incendie, pas de toit plat ni de chauffage au sol. Somme assurée: 700 000 fr. Frais de déblaiement remboursés jusqu'à 70 000 fr.

CANTON	INCENDIE ET ÉLÉMENTS NATURELS
BE (GVB)⁽¹⁾	238.00 fr.
FR (ECAB)⁽²⁾	376.75 fr.
JU (ECA)⁽²⁾	412.30 fr.
NE (ECAP)^(2, 3)	412.30 fr.
VD (ECA)^(3, 4)	361.90 fr.

⁽¹⁾ Remboursement des excédents à hauteur de 35.70 fr. prévue en 2019. ⁽²⁾ Frais de déblaiement remboursés jusqu'à 105 000 fr. ⁽³⁾ Réduction envisagée pour remboursement des excédents. ⁽⁴⁾ Frais de déblaiement 35 000 fr. Pour augmenter ce montant à 70 000 fr., police Côté Cour Côté jardin + 125.95 fr.

② Bâtiment à Martigny (VS)

Prime annuelle (première année de contrat) pour une nouvelle maison familiale à Martigny (VS), construction massive, poteau d'incendie, pas de toit plat ni de chauffage au sol. Somme assurée: 700 000 fr. Franchise: 200 fr. Les frais de déblaiement après des dommages de feu ou d'eau sont limités à 70 000 fr., ceux de fouille à 5000 fr. Droit de timbre de 5% inclus. Sans les éventuels rabais de combinaison de fidélité, à part ceux de contracter les deux modules ci-dessous ensemble.

COMPAGNIE	INCENDIE ET ÉLÉMENTS NATURELS	DÉGÂTS D'EAU	TOTAL ⁽¹⁾
GVB Natura	434.85 fr.	209.15 fr.	644.00 fr.
Generali	489.30 fr.	277.90 fr.	803.80 fr.
Allianz	555.50 fr.	286.70 fr.	842.20 fr.
Sympany	571.55 fr.	283.00 fr.	854.55 fr.
Bâloise	554.00 fr.	277.10 fr.	872.20 fr.
Axa⁽²⁾	479.80 fr.	369.80 fr.	892.10 fr.
Zurich	493.30 fr.	365.30 fr.	901.60 fr.
Vaudoise	511.60 fr.	353.90 fr.	908.80 fr.
Helvétia⁽²⁾	508.90 fr.	374.30 fr.	962.40 fr.
la Mobilière	528.40 fr.	395.00 fr.	969.50 fr.

⁽¹⁾ Timbre fédéral et rabais de combinaison inclus.

⁽²⁾ Frais de déblaiement remboursés jusqu'à 140 000 fr.

Bâtiment à Vernier (GE)

Même scénario, mais à Vernier (GE)

COMPAGNIE	INCENDIE ET ÉLÉMENTS NATURELS	DÉGÂTS D'EAU	TOTAL ⁽¹⁾
GVB Natura	434.85 fr.	209.15 fr.	644.00 fr.
Generali	489.30 fr.	253.50 fr.	778.10 fr.
Helvétia⁽²⁾	484.60 fr.	252.30 fr.	808.70 fr.
Allianz	555.50 fr.	271.40 fr.	826.90 fr.
Sympany	571.55 fr.	283.00 fr.	854.55 fr.
Bâloise	553.50 fr.	261.00 fr.	854.70 fr.
Zurich	479.90 fr.	336.60 fr.	857.30 fr.
Vaudoise	480.60 fr.	353.90 fr.	876.20 fr.
Axa⁽²⁾	479.80 fr.	381.10 fr.	903.95 fr.
la Mobilière	546.25 fr.	395.00 fr.	988.25 fr.

⁽¹⁾ Timbre fédéral et rabais de combinaison inclus.

⁽²⁾ Frais de déblaiement remboursés jusqu'à 140 000 fr.

La Fête des lumières dans l'ombre

VOYAGE EN CAR Domo Reisen présentait la Fête des lumières de Lyon comme point central de l'une de ses offres. Sauf qu'il s'agissait d'une excursion facultative facturée en sus! *Yves-Noël Grin*

Le flyer était pour le moins alléchant, avec des images scintillantes de la Fête des lumières et du Marché de Noël de Lyon. Le tout enrobé dans un descriptif à l'avenant: «Lyon brille chaque année de mille feux à l'occasion de la Fête des lumières. Au centre-ville, les places et les édifices sont illuminés dans les couleurs les plus vives, et des spectacles de lumière sont organisés.»

Jacques et Verena Perrenoud, de Brügg (BE) se sont laissé séduire par cette offre de Domo Reisen. D'autant que le prix (299 fr.), englobant le voyage en car, deux nuitées à Bourg-en-Bresse avec petit-déjeuner, paraissait attractif. Ils ont donc réservé cette escapade en profitant d'inviter leur fille Anne Florence. Mais la

magie de la Fête des lumières s'est très rapidement estompée: «En y regardant de plus près, on s'est aperçu que le prix ne comprenait pas le déplacement jusqu'à Lyon! Il s'agissait d'une excursion facturée en supplément», relate Jacques Perrenoud.

Nos lecteurs ont immédiatement réagi en annulant leur réservation. Domo Reisen n'a pas manqué de leur envoyer une facture de 120 fr. pour les frais d'annulation. Mais les Perrenoud n'ont, par principe, pas accepté de régler cette somme: «On a vraiment eu l'impression de s'être fait avoir, tant l'offre présentée différait de son contenu réel. Et, pour couronner le tout, nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour communiquer avec l'entreprise. Il a

vraiment fallu insister pour nous faire entendre, ce qui a été particulièrement pénible.»

PRATIQUE DÉLOYALE

Le voyagiste a fini par lâcher en admettant à demi-mot, et dans un français très approximatif, que l'offre n'était pas claire: «La facture de frais d'annulation est annulée parce que le prospectus est mal écrit.» Un doux euphémisme pour une pratique qu'on peut qualifier de déloyale, étant donné le décalage abyssal entre l'offre et son contenu.

Domo Reisen n'en est d'ailleurs pas à son premier coup d'essai en la matière. Notre Service juridique reçoit ponctuellement des réclamations de lecteurs insatisfaits par ses services. En tous les cas, mieux



vaut ne pas se laisser charmer trop rapidement par un flyer enjôleur. Une lecture attentive – un brin fastidieuse certes – des conditions (prestations comprises, etc.) n'est jamais superflue.

Publicité

LA CARTE DE CRÉDIT GRATUITE.



SEULEMENT JUSQU'AU 30.11.2018



PAS DE COTISATION
ANNUELLE



CARTE PARTENAIRE
GRATUITE



COLLECTE DE POINTS CUMULUS
DANS LE MONDE ENTIER



Jusqu'au 30.11.2018, demandez votre Cumulus-Mastercard et recevez 3000 points Cumulus!
Maintenant sur cumulus-mastercard.ch, par téléphone au 044 439 40 27 ou dans votre magasin Migros.

La société émettrice de la Cumulus-Mastercard est Cembra Money Bank SA.



MIGROS
M comme Meilleur.

10?

Mon job en fin d'année

TRAVAIL Quand Noël et le cap du Nouvel An sont en vue, une guirlande de questions revient sur le devant de la scène. Voici les principaux points qui turlupinent les travailleurs.

Barbara Venditti

1. Que penser de l'entretien de fin d'année?

Ce n'est pas la loi qui prévoit une telle rencontre. Par conséquent, chaque entreprise détermine la tenue ou non de tels rendez-vous ainsi que leur nature. Il peut s'agir de faire le point, d'examiner l'atteinte d'objectifs, d'en fixer de nouveaux ou encore de discuter de problématiques diverses. Il vaut la peine de s'y préparer afin de pouvoir exposer ses réalisations et ses désiderata de manière convaincante.

2. Le 13^e salaire est-il obligatoire?

Seulement si le contrat de travail ou une convention collective le prévoit.

3. Et qu'en est-il des bonus?

La gratification (ou bonus) se distingue du 13^e salaire par plusieurs aspects. Si le montant du 13^e salaire est fixe, celui d'une éventuelle gratification est variable. Son octroi peut dépendre de l'atteinte d'objectifs fixés d'avance. Elle est alors due si les conditions sont remplies. Un bonus peut également être versé à bien plaisir, auquel cas il dépend généralement du bon vouloir de l'employeur.

4. Ai-je droit à un congé entre Noël et Nouvel An?

Seulement si l'employeur octroie des vacances à ce moment-là. Sauf



situations professionnelles particulières, les collaborateurs ont droit aux jours fériés définis par les cantons. C'est à Fribourg, à Neuchâtel et en Valais qu'ils sont le plus généralement octroyés en fin d'année: les 25 et 26 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier. Les autres cantons romands n'en comptent que trois, variablement répartis.

5. Dois-je rattraper les jours fériés?

En principe pas, même en cas d'activité à temps partiel. Toutefois, selon le système d'enregistrement du temps de travail et la répartition des jours travaillés dans la semaine, des variations sont possibles. Et, comme la loi ne régit pas la question en détail, c'est le contrat de travail qui fait foi.

6. Et si je suis de piquet pendant les Fêtes?

La rémunération pour un service de piquet régulier est incluse dans le salaire mensuel. Le fait qu'il s'agisse de soirées, de dimanches ou de jours fériés n'y change rien. Le temps d'intervention doit, lui, être compté comme temps de tra-

vail, et donc compensé ou rémunéré.

7. Le boss a offert du champagne millésimé aux cadres et du mousseux aux autres. Est-ce acceptable?

En matière de cadeaux, l'employeur est, en principe, libre de procéder comme il l'entend. Car il s'agit d'une démarche volontaire qui sort du cadre du contrat de travail. Dans le cas d'espèce, c'est le niveau hiérarchique qui est défini comme critère objectif. Ce n'est que si la pratique constitue une atteinte à la personnalité ou qu'elle est arbitraire que le travailleur peut se plaindre. Tel serait le cas, par exemple, si un collaborateur était le seul à ne recevoir aucun cadeau lors d'une distribution générale.

8. Mon employeur demande que le personnel renonce au ski, en raison des risques d'accidents et d'absences que cela implique.

Le droit de l'employeur à donner des directives se limite à l'exécu-

tion du travail. Il n'a pas à se mêler des loisirs des collaborateurs, qui peuvent disposer de leur temps libre. Par conséquent, interdire un sport pour les risques qu'il implique n'est pas admissible.

9. Notre service veut organiser un apéro dans les locaux. Est-ce possible de prévoir de l'alcool?

Il y a lieu d'obtenir l'accord de l'employeur, sauf, bien sûr, si la manifestation est organisée à sa demande. Cela dit, le patron a l'obligation de protéger la santé de ses collaborateurs, raison pour laquelle il doit s'assurer du caractère raisonnable de la consommation des uns et des autres, surtout s'ils sont venus en voiture. Et personne, évidemment, ne doit être contraint de consommer de l'alcool.

10. Le souper de fin d'année est-il obligatoire?

Non. S'agissant d'une activité hors du temps de travail usuel, la participation est, légalement parlant, totalement volontaire. A chaque collaborateur de décider.

NOS GUIDES

SIMPLES
CLAIRS
PRATIQUES

Inclus rabais de 5 fr. par guide pour nos abonnés

JE COMMANDE: 021 310 01 37 | info@bonasavoir.ch | www.bonasavoir.ch/boutique



<input type="checkbox"/> Gardez la ligne!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le guide pratique du locataire	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le guide des successions	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Comment déclarer ses impôts	ÉPUISÉ
<input type="checkbox"/> La famille et ses droits	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Toutes vos assurances	37.50 fr.
<input type="checkbox"/> Vite dit... Pas toujours prouvé!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Conso - boulot - bobos	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le couple devant la loi	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Je deviens propriétaire	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le guide de la PPE et du voisinage	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Les trois piliers	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Préparez votre retraite	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Vos droits au travail	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Au secours, j'ai des dettes!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> L'automobiliste face à la loi	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Poisons quotidiens	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Le vin pratique	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Aie, mon dos!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> 1, 2, 3, bougez!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> Bonne nuit!	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> 90 lettres types, vol. I	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> 90 lettres types, vol. II	32.50 fr.
<input type="checkbox"/> 90 lettres types, vol. III	32.50 fr.

TVA + frais d'envoi inclus, sous réserve de modification.

Je ne suis pas abonné(e) à *Bon à Savoir*,
chaque guide me coûtera 5 fr. de plus.

Mon adresse

Nom _____

Prénom _____

Rue/N° _____

Code postal/Ville _____

N° d'abonné (si existant) _____

N° de téléphone _____

E-mail _____

Date _____

Signature _____

12/18

Coupon à renvoyer à *Bon à Savoir*, Service des commandes
Rasude 2 – Case postale 240 – 1001 Lausanne
Par fax: 021 310 01 39

Exemplaire(s) de la brochure
«Ce sont mes volontés» 15 fr. (pas de rabais)

ABONNEMENT à Bon à Savoir

Je m'abonne pour:

- 1 an** (11 parutions): **39.50 fr.**
- 2 ans** (22 parutions): **74.00 fr.**

JE M'ABONNE

021 310 01 37 | abo@bonasavoir.ch | www.bonasavoir.ch/abonnements

Commerce sous surveillance

PROTECTION DES DONNÉES Ouvrir une papeterie et être soupçonnée d'insolvabilité sans raison valable, c'est un cauchemar qui peut devenir réalité. *Claire Houriet Rime*

Quand on écoute le récit de Coralie Sandra Jacot (*photo*), on hésite à le classer chez Kafka ou chez Ubu, le roi de l'absurde. A la fin de 2016, la jeune femme ouvre, à l'enseigne de Coeye, un petit magasin d'articles de bureau et de papeterie à Grandson (VD). «Un fournisseur m'a avisé quelques mois plus tard que je devrais désormais payer toutes mes factures à l'avance, car je figurerais, selon la société de renseignements économiques Bisnode D&B, sur une liste «orange» du point de vue de ma solvabilité. Cette nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre!»

«Je n'ai jamais contracté de crédit et je paie pourtant mes factures dans les délais», s'indigne-t-elle. La mauvaise note met la jeune entrepreneuse dans l'embarras. «C'est désagréable pour gérer le fond de stock, car les clients, eux, ont 30 jours pour s'acquitter.»

ZONE ORANGE

Coralie Sandra Jacot mène l'enquête et découvre, stupéfaite, que Bisnode D&B a établi, à son insu, un «business report» à son sujet. La fiche, accessible aux clients de la société, décerne à notre lectrice une note de 20 sur 100. Cette dernière présente en outre un risque de défaillance «supérieur à la moyenne» de 3 sur 4. Sur l'échelle colorée graduée qui va du rouge au vert, le commerce se trouve effectivement en zone orange. Le document émet enfin une recommandation de crédit maximale de 5000 fr., un montant inexplicable pour la jeune femme qui n'a jamais contracté d'emprunt.

Bisnode D&B lui explique que, pour faire modifier sa note, elle doit envoyer un extrait actuel de l'Office des poursuites. Elle peut aussi demander à être biffée du

registre. «Il convient toutefois de garder présent à l'esprit qu'une image positive de votre entreprise dans notre base de données apporte des avantages», précise Bisnode D&B. Exaspérée, notre lectrice exige la suppression immédiate de la fiche, ce qui a été fait le 13 septembre dernier.

Pas question, en revanche, de dédommager la commerçante. La société de recouvrement fait valoir qu'elle n'est pas responsable des conditions pratiquées par les fournisseurs. «Il est de notre devoir, en tant que société de renseignements économiques, de permettre des relations commerciales sûres», précise le porte-parole Christian Wanner. «La vérification de la solvabilité de nos partenaires commerciaux s'inscrit dans cette démarche.»

SOURCES INSUFFISANTES

Le procédé est d'autant plus incompréhensible, voire illégal (*lire encadré*) que l'évaluation est arbitraire. Rien, dans les sources citées par la société – comme la *Feuille officielle suisse du commerce* – ne permet de conclure à l'insolvabilité de la papetière. Bisnode D&B



Coralie Sandra Jacot a dû montrer les dents face à l'arbitraire d'une société de recouvrement.

fonde ainsi son jugement sur l'âge du commerce (moins de sept ans, donc risqué) et sur la forme juridique de l'enseigne qui présente également, en tant qu'entreprise individuelle, «de nombreux risques». «Les indications financières dont nous disposons sont insuffisantes pour procéder à une évaluation claire des moyens

financiers de la société», précise encore la fiche.

L'évaluation «orange» aurait pu avoir des conséquences catastrophiques pour la nouvelle enseigne. Coralie Sandra Jacot a, heureusement, gagné sa bataille contre l'arbitraire. Elle a ouvert récemment une succursale à Yverdon-les-Bains.

Eclairage

Trop flou pour être honnête

Peut-on décentrement évaluer une entreprise sur des bases aussi floues? En 2017, le Tribunal administratif fédéral avait imposé des limites claires à Moneyhouse. «La société est tenue de prendre des mesures appropriées, afin de garantir l'exactitude du contenu des informations sur la solvabilité», précise ainsi le TAF.

De son côté, le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) relève sur son site que, «si une entreprise obtient une mauvaise note parce qu'elle a refusé de fournir certaines informations, et que cette note est

communiquée à des tiers, il y a atteinte illicite à la personnalité. Une telle pratique est contraire au principe de la bonne foi.» Sa porte-parole Silvia Böhnen Chiafalo refuse toutefois de se prononcer sur ce cas précis. «Il est légal d'évaluer une entreprise sur des bases valables, mais pas de lui attribuer une mauvaise note sans raison», relève de son côté Silvia Diaz du Service juridique de Bon à Savoir. Un mauvais arrangement valant parfois mieux qu'un bon procès, le PFPDT recommande de demander une rectification plutôt que de porter plainte devant un tribunal.

FEUTRES DE COULEUR

Une pointe fine et résistante, un trait net et marqué, des teintes variées... Professionnel ou amateur, chacun peut avoir envie d'un crayon ou d'un feutre digne de ce nom. Et, surtout, exempt d'agents dangereux pour la santé. Le magazine allemand *Test* a fait analyser douze feutres et dix-sept crayons de couleur. Seuls trois feutres (voir top 3) et deux crayons de couleur – les Faber-Castell *Colour Grip* (12.45 fr.) et les Stabilo *Trio Dick* (9.90 fr.) sont exemplaires. Les autres comptent tous diverses teneurs en colorants azoïques, conservateurs et hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Toxiques, ces derniers sont soupçonnés d'être cancérogènes et d'altérer le génome.

Test (8/18), test.de

SÈCHE-CHEVEUX

Un bon sèche-cheveux doit remplir deux critères: être maniable et sécher rapidement les cheveux. Sa température ne doit toutefois pas dépasser 70 degrés, au risque d'endommager les cheveux. Le magazine allemand *ETM Testmagazin* a évalué quatorze appareils. Le *Supersonic* de Dyson se distingue par son efficacité et son poids plus léger et mieux réparti, ce qui permet de se sécher les cheveux sans se fatiguer. Il se fait cependant aussi remarquer par son prix stratosphérique. Et, pourtant, le *Satin Hair Sensor Dryer HD785* de Braun s'en sort tout aussi bien pour ce qui est du séchage et maniement, alors qu'il coûte à peine plus de 50 fr.

ETM Testmagazin (11/18), etm-testmagazin.de

ENCEINTES HIFI

Le magazine allemand Stiftung Warentest a mis à l'épreuve vingt enceintes hifi compactes – ou dites «de bibliothèque» selon les critères suivants: la qualité du son, le rendement énergétique, la facilité d'utilisation et la fabrication. Les trois meilleures sont la Bose *301 Serie V*, la Bowers & Wilkins *685 S2*, et la Dali *Zensor 3*. Toutes les enceintes ont obtenu un bon résultat, et le rendu sonore diffère assez peu d'un modèle à l'autre, malgré des prix parfois très différents. Selon le magazine, l'atout de ces enceintes dites «passives» est le caractère plus naturel du son par rapport à celui des haut-parleurs actifs sans fil. En reproduisant le rendu des instruments avec authenticité, elles conviennent à tous les styles musicaux. *mr*

Test (11/18), test.de

CRÈMES ANTIRIDES

Leur composition est loin d'être irréprochable. Leur efficacité, souvent douteuse. Les crèmes antirides sont rarement plus qu'un miroir aux alouettes. Deux produits ont néanmoins tiré leur épingle du jeu, dans un test réalisé par le magazine français *60 Millions de consommateurs*: la *Vine(Activ)* de Caudalie et la *Nuxuriance Ultra* de Nuxe. Ce sont les seuls à pouvoir se targuer d'une efficacité antirides, selon le magazine français. Les experts ont noté les performances antirides (50%), la composition (20%), la commodité d'emploi (15%), les autres effets sur la peau (10%) ainsi que la tolérance (5%) de dix produits. A noter que la *Nivea Q10 plus antirides* et la *Cien Crème de jour antirides* de Lidl occupent la queue du classement. *sh*

60 Millions de consommateurs (11/18), 60millions-mag.com

Top 3

1. **Edding**
15 Funtastics,
12 pièces, 9 fr.
2. **Pelikan**
Colorella Star,
0,8mm, étui, 3.70 fr.
3. **Stabilo**
Cappi,
12 pièces, 11.30 fr.



Top 3

1. **Dyson**
Supersonic,
429 fr.
2. **Braun**
Satin Hair 7 Sensor Dryer HD 785,
51.70 fr.
3. **Babyliss**
Digital Sensor 6500CHE,
149 fr.



Top 3

1. **Bose**
301 Serie V,
430 fr.
2. **Bowers & Wilkins**
685 S2,
518 fr.
3. **Dali**
Zensor 3,
356 fr.



Top 2

1. **Caudalie**
Vine(Activ),
42.40 fr.
2. **Nuxe**
Nuxuriance Ultra,
56.90 fr.

MEILLEURS PRIX
trouvés en ligne ou
dans les commerces.

VU pour vous

Pas toujours mieux avant

Raccourcir la durée de vie d'un appareil est-ce un acte volontaire des fabricants? Dans son dossier d'octobre, *Mieux Vivre* démêle le vrai du faux. Il rappelle que l'obsolescence délibérée n'a jamais été démontrée clairement. Difficile d'apporter des preuves en la matière. Le magazine estime qu'il est inexact d'affirmer que les appareils actuels sont moins résistants. Hormis les smartphones, ils vivent aussi longtemps qu'il y a trente ans. En revanche, il convient d'être prudent avec les modèles d'entrée de gamme: les fabricants réduisent notamment les coûts avec des composants de qualité inférieure. Au niveau des réparations, *Mieux Vivre* dénonce le prix et l'indisponibilité des pièces de rechange. Il conseille de se tourner alors vers d'autres solutions comme le reconditionnement ou la remise à neuf. Cela reste la meilleure méthode pour redonner vie aux appareils multimédias et électroménagers.



Avis en ligne: on y croit (ou pas)!

Pas moins de 35% des sites d'avis «présentaient une non-conformité au regard du Code de la consommation». C'est le résultat d'une enquête publiée sur le site du magazine *Capital* qui pointe du doigt les faux avis postés par les restaurateurs, les modérations biaisées relevant de la publicité mensongère ou le rôle des agences d'e-réputation. De quoi remettre en question la fiabilité de sites tel que *TripAdvisor*. Car, même s'il existe des algorithmes censés détecter les abus, les avis émis par l'intelligence artificielle sont en pleine croissance. C'est pourquoi, il est conseillé d'observer si la plateforme informe clairement de sa façon de publier les avis. Sont-ils triés par ordre chronologique? Sur quelle base un commentaire est-il rejeté? Et comment le contrôle est effectué? Prudence, donc. Car, dans le monde de la restauration, ces sites ont un tel pouvoir que les établissements sont parfois prêts à tout pour renvoyer une image plus positive qu'elle ne l'est réellement. *mr*

«*TripAdvisor: faut-il vraiment se fier à ses avis?*» *Capital.fr*



Tout est dans le bâton

A propos de notre article «Epicez vos plats» (10/18)

A la suite de votre article, je voudrais savoir si la cannelle en provenance d'Indonésie de Butty est fiable. Selon les indications qui figurent sur l'emballage, il me semble que c'est le cas. Mais j'aurais voulu avoir votre avis.

Simone Golaz

*La cannelle d'Indonésie (*Cinnamomum burmanni*) s'apparente à celle de Chine par sa forte teneur en couramine. Pour une consommation régulière, privilégiez celle de Ceylan/Sri Lanka (*Cinnamomum verum*). On la reconnaît en examinant ses bâtons qui sont composés de plusieurs couches fines et facilement friables, alors que ceux de Chine et d'Indonésie sont constitués d'une seule couche de bois plus épaisse et plus dure. En revanche, la poudre est quasiment impossible à distinguer, et il faut alors se fier à la provenance indiquée sur l'étiquette. Certains produits affichent «Ceylan/Indonésie»: on peut avoir affaire à l'une ou à l'autre provenance, sans pouvoir le déterminer. A éviter donc pour les grands consommateurs de cannelle.*

La rédaction

Un poil plus cher

A propos de notre test sur les épilateurs «Le bikini comme juge de paix» (11/18)

Dans le dernier journal, vous mentionnez que l'épilateur Silk-épil 9 9-561 a été acheté sur nettoshop.ch au prix de 66.80 fr. Or, quand je me suis rendu sur son site, il était affiché à 97.85 fr. Qu'en est-il?

Chantal Grobety

Les prix des boutiques en ligne sont sujets à des fluctuations. Mais, en l'occurrence, il s'agit d'une erreur de saisie de notre part: l'appareil en question avait été acheté au prix de 99.75 fr. pour les besoins du test.

La rédaction

Chambre avec doute

A propos de notre article «Booking n'aime pas les critiques» (10/18)

Nous avons été confrontés au même phénomène. Lors d'un séjour aux USA, nous n'avons pas reçu de courriel pour évaluer trois établissements. Nous avons alors écrit à Booking pour pouvoir le faire. Car je tenais «mordicus» à évaluer un hôtel où l'on s'était fait flouer. Sa note de 8.4 et les photos ne correspondaient pas à ce qu'on nous a proposé. De plus, la propreté n'était pas au rendez-vous. On nous a changé de chambre et ce n'était pas mieux avec, en plus, des WC bouchés! Raison pour laquelle on a attribué un 5.0 à cet établissement. Il y a quelques jours, soit deux mois après notre séjour, Booking nous a proposé d'évaluer ces hôtels. Le site n'a apparemment pas constaté que nous l'avions déjà fait... Bref, cette affaire nous laisse perplexe sur ses méthodes et la fiabilité des commentaires et des évaluations qui font son fonds de commerce.

Dimitri Viglietti

A u mois de juin, nous avions loué, par l'intermédiaire de Booking, une chambre d'hôtel à York (GB). La fenêtre de notre chambre donnait sur un sas d'aération dégoûtant: fientes de pigeons sur le rebord de la fenêtre, traces de café sur la baignoire, j'en passe et des meilleurs. Nous en avons fait part à Booking. Nous avons quand même précisé que l'hôtel était bien situé. C'est la seule phrase qui a été retenue dans notre commentaire. Toutes nos critiques ont été ignorées.

Madeleine Nicolier

Adieu PostFinance!

A propos de notre article «PostFinance taxera aussi les riches» (11/18)

Je suis scandalisé par le dernier courrier de PostFinance qui annonce que les comptes actuellement gratuits coûteront au minimum 5 fr./mois dès le 1^{er} janvier 2019... Sans cette augmentation, l'établissement prétexte qu'il ne s'en sort pas. Combien de millions de comptes sont en jeu? Quel est le montant des recettes générées grâce à ce nouveau tour de passe-passe? A quand la prochaine taxe? Si on reprend l'historique, point par point, on s'aperçoit que, à l'origine, l'argent rapportait certes plus qu'aujourd'hui, mais tout était gratuit. Puis, PostFinance a introduit une taxe en proposant la gratuité par le e-banking. Ensuite, certaines conditions devaient être remplies malgré le e-banking. Et, finalement, tout le monde devra payer à moins d'avoir un contrat particulier (hypothèque, etc.) Avec cette nouvelle taxe, PostFinance devient pratiquement la plus chère des (soi-disant) banques! Comme la plupart des clients sont fidèles, ils ne vont pas changer. C'est donc une manne bénie pour l'établissement. Quant à moi, j'ai demandé immédiatement la résiliation totale de ma relation avec lui pour la fin de l'année, malgré deux comptes épargne, un compte salaire et une carte de crédit. Je vais bien trouver meilleure chaussure à mon pied.

Jerome D'Agostino

Remboursement en toute décontraction

A propos de notre outil «Pilotez votre plainte»

Notre vol retour de Tampa (USA) pour Genève via Francfort a été annulé pour une raison technique à 23 h. On nous a donc donné des bons pour manger, puis pour dormir au Marriott Hotel avec petit-déjeuner inclus. La compagnie nous avait réservé une place pour le lendemain soir, mais nous avons choisi de prendre un autre vol. Tout s'est bien passé et nous avons même pu être upgradé de la classe économique à l'économique plus. Lors de notre retour en Suisse, j'ai vérifié sur votre site ce à quoi j'avais le droit et j'ai donc fait la démarche pour être remboursée en utilisant votre outil «Pilotez votre plainte». Effectivement, après plus de six semaines – comme vous l'avez indiqué sur votre site – nous avons été remboursés sans aucun problème. Morale de l'histoire: l'outil «Pilotez votre plainte» fonctionne très bien! Bravo et merci pour votre aide qui facilite les démarches aux consommateurs.

Nathalie Ruepp

Une pub qui imprime la confusion

A propos de la publicité Inkoservice glissée dans notre dernière édition

Dans le dernier numéro de Bon à Savoir (11/2018), vous avez reçu une enveloppe sans inscription contenant une publicité pour le remplissage de cartouches d'imprimantes. Cette offre était accompagnée d'une lettre offrant un bon de réduction aux lecteurs de Bon à Savoir. Cette pratique pouvait laisser penser que nous participions à cette opération, ce qui n'est pas le cas. Les publicités et les offres promotionnelles diffusées dans notre magazine ne sont en aucun cas liées à la rédaction, qui reste totalement indépendante de toute entreprise. Nous sommes désolés de la confusion qu'a pu engendrer cette publicité et vous prions de nous en excuser.

La rédaction



Post-scriptum

Une médecine à trois vitesses

Que peut-on s'offrir avec 75 centimes? Quelques carambars, des fraises tagada... ou un directeur de caisse maladie. Faites le calcul: Ruedi Bodenmann, directeur d'Assura, touche 780 690 fr. par an. Pour un gros million d'assurés, ça fait 75 centimes chacun. Comptez 44 centimes par personne pour financer le revenu de Philomena Colatrella, directrice de la CSS (743 766 fr.)

Pas grave, justifie Assura, en expliquant que la moitié de ce salaire provient des revenus des polices complémentaires, et donc facultatives.

Ce raisonnement, qu'on applique aussi aux honoraires de certains médecins, est dangereux. Une assurance complémentaire ne peut pas être comparée à un parfum et les acteurs de la santé, contrairement aux directeurs de Guerlain ou de Dior, ont des comptes à rendre. Sinon, la Suisse basculera pour de bon dans une médecine à trois vitesses.

En première classe, chambre privée et libre choix du médecin. Ce modèle, longtemps accessible à la classe moyenne, est désormais réservé à l'élite. Les retraités sont toujours plus nombreux à résilier des polices complémentaires qu'ils ont pourtant payées toute leur vie durant. Les familles, elles, n'y pensent même pas.

En deuxième, le gros des troupes avec l'assurance de base flanquée d'un «modèle alternatif». A choix, le call center (vous expliquez vos bobos à quelqu'un qui parle laborieusement le français fédéral) ou un médecin de famille, qu'on souhaite disponible ce jour-là.

En troisième, le nombre croissant de ceux qui prennent la franchise maximale, histoire de pouvoir payer leurs primes. Les premiers 2500 fr. sont à votre charge, Madame. Et, pour votre bronchite, réfléchissez avant de consulter, un thé pectoral fera l'affaire.

Dans ce contexte, la brillante idée de la directrice de la CSS de proposer une franchise à 10 000 fr. est simplement indécente.

Claire Houriet Rime

Ecrivez-nous

UN ARTICLE VOUS FAIT RÉAGIR?

Votre avis nous intéresse.

→ Bon à Savoir
Courrier des lecteurs
CP 150 – 1001 Lausanne

→ info@bonasavoir.ch

Factures et poursuites, notre outil en ligne!

Comment savoir si la facture reçue doit être payée dans son intégralité? Comment décrypter une créance et faire face à un commandement de payer? Si l'outil que *Bon à Savoir* vient de dévelop-

per ne cherche pas à remplacer les conseils d'un avocat, il vous orientera dans la jungle du système de recouvrement suisse.

SIMPLE ET UTILE

Lorsque vous avez une dette, vous

êtes «débiteur». Celui qui vous réclame de l'argent est le «créancier». Notre outil aborde toutes les questions que vous pouvez vous poser pour savoir si vous devez payer la dette entièrement, partiellement ou pas du tout.

De même, lors de la réception d'un commandement de payer faut-il faire opposition totale, partielle ou simplement l'accepter? Et... que se passe-t-il après?

«Factures, poursuites: que faire?»

C'est un outil simple, clair et pratique, exclusivement réservé à nos abonnés, à retrouver sur

bonasavoir.ch → Outils et Calculateurs

— Prochain numéro N° 1 | Dès le 16 janvier 2019 —

PRODUITS DE LESSIVE Aucun liquide n'a réussi à faire aussi bien qu'une bonne poudre!

PIZZAS INDUSTRIELLES Pas moins de sept produits sur quinze jugés «insatisfaisant»

— Suivez-nous —



Bon à Savoir

Réagissez,
partagez,
commentez,
envoyez-nous
des messages.

@mag_bonasavoir

Nous savons aussi
gazouiller.

@mag_bonasavoir

La vie et
les coulisses
du magazine
en images.

BAS-Magazine

Votre magazine
conso se fait
nomade et vous
accompagne
partout.

— Contactez-nous —

Secrétariat de la rédaction

① 021 310 01 36
8 h à 17 h
✉ info@bonasavoir.ch
✉ CP 150, 1001 Lausanne

Service abonnements

① 021 310 01 37
✉ abo@bonasavoir.ch
✉ CP 240, 1001 Lausanne

JE VOUDRAIS UNE QUALITÉ APPROUVÉE



le paquet

5.49



Papier toilette
recyclé, 3 couches
20 x 200 feuilles
60129



Ktipp
gut / bon
buono

K-Tipp Test Nr. 10/2018

www.aldi-suisse.ch

*sorte testée: recyclé, 3 couches
Source: K-Tipp n° 10/18, 23.5.2018

